LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5167 - DIMANCHE 10 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



UN LABEL POUR PROMOUVOIR LE «MADE IN ALGERIA»

Le FCE initie «Origine Algérie garantie»

Lire en page 2

Ils seront mobilisés dans des plages non surveillées

DES GARDES COMMUNAUX CONTRE LA «HARGA»



PHOTO: AFP PHOTO / FILIPPO MONTEFORTE

L'été n'est pas uniquement synonyme de vacances.. Cette saison est également une occasion que nombre de passeurs de migrants clandestins tiennent à exploiter, profitant du climat favorable à la navigation maritime. En Algérie, la tentative d'émigrer clandestinement, à bord d'embarcations est de moins en moins fréquente, comparativement aux années précédentes.

Lire en page 3



BENSALAH ANNONCE SON DÉPART

Saâdani s'accroche vaille que vaille

Lire en page 3



DÉTOURNEMENT DE PLUS DE 900 MILLIONS DE CENTIMES À L'AGENCE HASSIBA

Le procès après cassation de l'ex-receveur d'Algérie Poste pour bientôt

Lire en page 5



CHEB KHALED CLÔTURE L'ÉDITION ALHANE WA CHABAB 2015

Le premier prix, le micro d'or, attribué à Ouali de Tizi Ouzou

Lire en page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

TENUE DE LA 5e COMMISSION MIXTE INTERGOUVERNEMENTALE ALGÉRO-ARGENTINE

Nouri copréside la rencontre demain à Buenos-Aires

ABDELOUAHAB NOURI, ministre de l'Agriculture et du Développement rural, effectuera une visite de travail officielle, du 11 au 14 mai 2015, à la République d'Argentine pour coprésider, avec le secrétaire d'Etat argentin chargé des Relations économiques internationales, M. Carlos Bianco, les travaux de la 5e session de la commission mixte intergouvernementale algéro-argentine qui se tiendront les 11 et 12 mai 2015 à Buenos-Aires, Argentine, indique un communiqué du département ministériel de M. Nouri. Au cours de la visite, M. Abdelouahab Nouri aura des entretiens avec son homologue, M. Carlos Casamiquela, ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de la République d'Argentine, avec le ministre des Affaires étrangères et, enfin, avec la ministre de l'Industrie de ce pays, a ajouté le ministère algérien dans son communiqué. Par ailleurs, le ministre visitera aussi des réalisations agricoles et agroalimentaires ainsi que des institutions, a précisé le ministère de l'Agriculture. **S. N.**

VALIDATION DU PLAN PRÉVISIONNEL DE L'OFFRE DE FORMATION À TIZI OUZOU

Plus de 11 700 postes ouverts à la prochaine rentrée

PLUS DE 11 700 postes seront ouverts à Tizi ouzou, à l'occasion de la prochaine rentrée de la formation et de l'enseignement professionnels de septembre 2015. C'est ce qui ressort du plan prévisionnel de l'offre de formation, validé à l'issue d'une réunion des responsables de la formation et de l'enseignement professionnels tenue en fin de semaine écoulée.

Dans un communiqué dont une copie nous a été transmise, il a été indiqué que l'offre de formation s'élève à 11 758 postes, dont 4 160 places pédagogiques pour le mode de formation résidentielle, 5 352 postes en apprentissage et 2 246 autres pour la formation qualifiante.

Des chiffres en hausse comparés à la rentrée de février dernier où quelque 9 000 postes ont été ouverts dans différentes spécialités et pour les trois modes de formation existants à travers les établissements du secteur.

La DFEP de Tizi Ouzou œuvre d'ores et déjà à la mise en place de tous les moyens humains et matériels pour assurer l'accueil des stagiaires mais aussi le bon déroulement des formations.

A noter que la période des inscriptions officielles pour la rentrée de septembre s'étalera du 14 juin 2015 au 17 septembre 2015. Il a été indiqué sur un autre volet que la direction de tutelle se penche actuellement sur la préparation du forum de la formation, de l'entreprise et de l'emploi prévu prochainement à Tizi Ouzou. **A. Drifa**

UN LABEL POUR PROMOUVOIR LE «MADE IN ALGERIA»

Le FCE initie «Origine Algérie garantie»

Dans le cadre de sa stratégie pour encourager la consommation du produit national, le Forum des chefs d'entreprise (FCE) a lancé une étude pour élaborer un label pour les produits algériens.



Baptisé «Origine Algérie garantie», cette étude financée par l'opérateur public, Mobilis, a ciblé 1200 entreprises publiques et privées dont des PME et des sociétés mixtes. «Ce travail que nous entreprenons avec un bureau d'étude algérien nous permet de définir le principe de la territorialité et le cahier des charges avant d'identifier tous les produits algériens locaux éligibles à être labélisés», a expliqué hier le vice-président du FCE, Brahim Benabdeslam, à l'occasion de la cérémonie du lancement de l'OAG.

L'OAG, dont les résultats seront livrés vers le fin du mois de juin est un prolongement de ce que nous avons déjà réalisé depuis plus de 10 ans dans le cadre de la campagne du FCE «Mentoudj B'ladi», a souligné le vice-président du Forum.

Il a affirmé que la labellisation se fera sur la base des critères et des conditions définis dans le cahier des charges et que les produits labélisés seront lancés sur un site spécifique. M. Benabdeslam a tenu à ajouter que la campagne «consommons algérien» ne se limite pas aux produits agroalimentaires et agricoles ou industriels mais s'étend également aux bureaux d'études algériens, aux bureaux d'architectes, aux bâtiments et à la téléphonie mobile. Invité à cette cérémonie, l'initiateur du label «Origine France garantie», Yves Jégo, a évoqué l'expérience de son pays qui mène depuis 10 ans sa campagne de promotions des produits locaux dans le cadre Pro-France.

Dans son intervention, il a insisté sur l'utilité de la labellisation dans le sens où elle permet d'assurer la traçabilité du produit pour le consommateur, de diminuer les risques de la contrefaçon. «La labellisation est une arme juridique qui permet aux entreprises de défendre leur marque et de reconquérir les produits nationaux exploités ailleurs au nom du label d'un autre pays», a-t-il souligné. Il a donné l'exemple des dattes algériennes exportées en Europe sous le label tunisien que l'Algérie pourrait restituer.

Quant à l'efficacité de cette campagne et pour encourager la consommation locale, M. Jégo a insisté que le plan de marketing dont la stratégie devrait miser sur le patriotisme économique en faisant comprendre au consommateur qu'il est «acteur» dans le développement et la croissance de l'économie de son pays. «Il faut lui expliquer les bienfaits de l'achat local dans la mesure où il contribue largement à contrer le chômage et à la création de nouveaux postes d'emploi, mais aussi dans le développement de la croissance de l'industrie nationale», a-t-il recommandé.

La campagne «consommons» national qui intervient dans un contexte économique marqué par la chute des prix du pétrole, s'avère indispensable pour relancer l'économie du pays, redémarrer l'outil de production et porter la croissance industrielle de 3 % à 15 %, selon le président du FCE, M. Ali Haddad. Interrogée sur les accusations du parti des Travailleurs, Louisa Hanoune, à son encontre, le président du FCE a répondu que se sont des gens qui résistent aux changements en lui préférant le statu quo. «Nous, nous opérons sur le terrain, nous créons des postes d'emploi tous les jours, et celui qui dispose des preuves contre nous qu'il aille à la justice», a-t-il répliqué. **Z. M.**

L'AUDIT : UNE FONCTION PRINCIPALE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES INSTITUTIONS

La santé d'une entreprise dépend de la maîtrise d'un audit interne

RELÉGUÉ au second plan dans les activités d'encadrement de l'entreprise et son développement, l'audit interne réapparaît dans l'entreprise algérienne et se place comme un outil de prise de décision par le manager. Lors de ses dernières conférences sur le rôle et l'importance de l'audit, Mohamed Meziane a donné un aperçu global sur l'audit, notamment interne qui devrait être instauré comme un élément clé dans le contrôle d'une entreprise, d'une administration, d'une institution, d'un établissement ou d'un organisme possédant un plan d'action. Juriste de formation, avocat, consultant –formateur, auditeur social et juridique certifié ESSEC-Paris, et titulaire du D.P.A.I de l'I.F.A.C.I (France) – il est actuellement président de l'Association des auditeurs consultants internes algériens Mohamed Meziane a réussi à démontrer que l'audit fait partie du management de l'entreprise, car la mission de l'audit interne est de mesurer l'efficacité des systèmes d'organisation mis en place au sein d'une entreprise pour réaliser ses performances, tout en donnant l'assurance sur nombre de questions liées, notamment, à la qualité et à l'intégrité des informations opérationnelles et financières ; la protection du patrimoine ; l'application correcte des procédures ; les instructions, les règlements et lois…; l'efficacité et la bonne utilisation des ressources ; le respect des objectifs assignés à l'entreprise.

L'ensemble de ces paramètres devraient avoir un point commun pour débuter un processus de développement adéquat au sein de l'entreprise.

Lors de sa dernière conférence tenue à Alger, Meziane a souligné que «l'audit est une activité indépendante et objective qui donne l'assurance sur le degré de maîtrise des opérations, apporte à l'entreprise des conseils pour améliorer ses performances et contribue à créer de la valeur ajoutée.

L'audit interne aide cette entreprise à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d'entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer leur efficacité». Saisissant l'opportunité de cette rencontre avec nombre de cadres et dirigeants d'entreprise, le conférencier a fait des recommandations pour que l'audit soit intégré au sein de l'entreprise comme une direction à part entière ayant des objectifs et tenue par la réalisation des résultats pour permettre aux managers d'agir en leur âme et conscience. **A. Timizar**

LA GUÉGUERRE CONTINUE

Plainte de Nadia Labidi contre Hanoune

LA MINISTRE de la Culture, Nadia Labidi, a décidé de porter plainte contre la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune pour diffamation selon le communiqué transmis à l'APS : «Comme je l'avais annoncé, j'ai demandé à mes avocats de déposer plainte pour diffamation contre Mme Louisa Hanoune», souligne le communiqué, précisant que «cette plainte a été déposée le jeudi 7 mai auprès du tribunal de Sidi M'hamed». Cette plainte intervient suite aux propos tenus par Mme Hanoune qui avait accusé la ministre de la Culture de «mauvaise gestion» de son secteur et d'être au centre de «conflit d'intérêts». Pour rappel, Louisa Hanoune a brandi plusieurs accusations contre la ministre de la Culture, notamment l'utilisation de sa position de ministre pour favoriser le placement des produits de sa boite de communication dans les festivités de Constantine, capitale de la culture arabe, l'attribution d'un salaire faramineux pour le chef-d'orchestre de l'orchestre national, Amine Kouider, et enfin la mise à disposition du TNA au profit de l'ambassade US, en échange d'une bourse au fis de la ministre aux USA. Mais Louisa Hanoune, qui ne cesse de dire qu'elle détenait des preuves contre la ministre ne vas certainement pas en rester là. Une réaction de sa part ne saurait tarder. **S. N.**

ILS SERONT MOBILISÉS DANS DES PLAGES NON SURVEILLÉES

Des gardes communaux contre la «harga»

L'été n'est pas uniquement synonyme de vacances.. Cette saison est également une occasion que nombre de passeurs de migrants clandestins tiennent à exploiter, profitant du climat favorable à la navigation maritime.

En Algérie, la tentative d'émigrer clandestinement, à bord d'embarcations est de moins en moins fréquente, comparativement aux années précédentes. Cependant, nombre de jeunes restent tentés par cette aventure qui, pourtant, peut les mener droit vers le drame au cas où leurs embarcations, souvent de fortune, sont englouties par la Méditerrané. Les autorités auraient pris certaines mesures afin de dissuader toute tentative de « harga « particulièrement pendant la saison estivale.

Les patrouilles de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la sureté nationale (DGSN) déployées sur des plages autorisées à la baignade, se chargeront d'empêcher toute tentative dans ce sens. Il reste les plages non autorisées à la baignade et qui ne sont pas surveillées. Des postes de la garde communale seront instaurés dans les plages non autorisées à la baignade et non surveillées, et qui sont susceptibles d'intéresser les «harraga» dans leur tentative de se rendre clandestinement en Europe à bord d'embarcations. Les postes de la garde communale en charge de cette mission seront instaurés dans des plages qui ont déjà enregistré des tentatives d'embarquement, note une source au fait du dossier de la migration clandestine. Les gardes communaux mobilisés pour cette tâche le seront jour et nuit dans les plages non autorisées à la baignade, non surveillées et susceptibles d'intéresser les «harraga», explique cette source. L'Algérie, qui ne connaît pas le rush des «harraga» enregistré dans les années 2000, vers l'Europe, reste toutefois concernée par ce phénomène qui menace la vie de ces jeunes en absence de perspectives et qui cherchent à tenter leur chance sous des cieux qu'ils croient davantage cléments. Notre pays se trouve, de par sa position géographique, proche de l'Europe et donc concerné par le phénomène de l'émigration clandestine vers le «vieux continent».

La situation sécuritaire en Libye complique davantage la réalité puisque notre pays est parfois utilisé comme zone de transit par des «harraga» syriens et ceux d'autres pays qui cherchent à se rendre en Italie où des passeurs les attendent en vue de les transporter jusqu'en Europe. Il faut noter, d'autre part, que la Libye, par la voix de son ambassadeur aux Nations unies, Ibrahim Dabbashi, a vertement critiqué le projet de résolution qui sera présenté à l'ONU et qui vise notamment à utiliser des moyens militaires pour détruire, y compris sur le territoire libyen, les bateaux des passeurs qui convoient les migrants vers l'Europe. Dans



DR

une interview accordée vendredi 8 mai à l'agence de presse Associated Press, M. Dabbashi a exclu, « à ce stade «, la présence de troupes étrangères sur le sol libyen. Pour rappel, le projet de résolution au Conseil de sécurité de l'ONU permettrait à l'Union européenne, militairement si besoin et de saisir les bateaux des passeurs en haute mer, mais également dans les eaux territoriales libyennes et sur les côtes du pays. La haute représentante pour les affaires étrangères de l'Union européenne, Federica Mogherini, est attendue lundi à New York pour défendre cette position, rejetée par la Libye.

Le phénomène de l'émigration clandestine vers l'Europe en empruntant la méditerrannée reste un vrai élément de destabilisation et surtout une grave menace sur les migrants clandestins qui, au péril de leur vie, embarquent vers l'Europe à bord d'embarcations qui chavirent souvent faisant, malheureusement, des centaines de victimes.

F. Sofiane

BENSALAH ANNONCE SON DÉPART

Saâdani s'accroche vaille que vaille

LES PARTIS politiques sont en ébullition. En ces périodes de turbulence, l'orage gronde dans les chaumières des états-majors politiques. La succession au RND est peut être amorcée. Les adversaires de Saâdani saisissent la justice pour empêcher la tenue du 10e congrès du FLN.

La CNLTD prépare un congrès retentissant. Les partis politiques sont en ébullition depuis quelques jours. Muet depuis les révélations faites par des membres du secrétariat national, le SG du RND, Abdelkader Bensalah, s'est exprimé, jeudi dernier, sur cette question : «Je sais que vous êtes ici pour vous informer de ce qui se passe au sein du parti», a-t-il dit. Bensalah reconnaît qu'»une situation anormale» règne au RND. «Les événements se sont accélérés ces derniers jours, mais personnellement je n'ai officiellement reçu rien de concret», dit-il.

«J'entends des informations, je n'ai pas les éléments qui confirment ou démentent tout ce qui se dit», poursuit-il, allusion à la pétition signée par les cadres du parti dans les 48 wilayas exigeant son départ et son remplacement par Ahmed Ouyahia.

Bensalah affirme, néanmoins, qu'il se donnera «quelque temps avant de réagir et de prendre une décision». Mais il atteste que «l'intérêt du parti et sa stabilité passent avant tout». En fait, Bensalah, en bon patriote, est prêt à céder sa place à Ahmed Ouyahia dès le prochain conseil national prévu le 10 juin prochain. Mais d'ores et déjà on murmure une probable démission de Bensalah avant la tenue de ce rendez-vous annuel. Elle pourrait intervenir dès cette semaine, indique une source proche d'Ouyahia.

Le SG actuel pourrait rendre publique sa démission dans les jours à venir, dit-on encore. Et ce sera à Ouyahia, qui sera plébiscité avant la tenue du conseil national, de présider les travaux du prochain conseil national, ajoute la source qui précise que lors de cette rencontre des recommandations seront prises en rapport avec la révision de la Constitution. Le RND militera pour l'introduction d'un poste de vice-président lors de la prochaine révision de la Constitution.

Le FLN, quant à lui, vogue au gré des circonstances. Son SG, Amar Saâdani, ne lâche par prise. Le groupe emmené par Belayat a déposé mardi dernier une lettre d'opposition auprès du ministère de l'Intérieur pour l'annulation du 10e congrès prévu les 28, 29 et 30 mai à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf. Le parti a déjà avancé dans ses préparatifs puisque cinq projets de motions (politique générale, celle des élus, celle de l'élargissement du parti, celle des référents idéologiques, et enfin celle du programme économique, social et culturel) ont été exposés dans ses grandes lignes sur son site électronique. Ils seront débattus lors des travaux du congrès. Des jours difficiles pour le parti de Saâdani qui continue de faire cavalier seul.

L'opposition en ordre dispersé

La CNLTD, à travers son instance nationale de suivi et de concertation (ISCO) et le Pôle des forces du changement emmené par Ali Benflis, président de Talaou Houriet non encore agréé, s'est réunie jeudi dernier pour faire le point sur la situation politique du pays et aussi aborder les préparatifs du sommet de chefs de parti et de personnalités dont la date n'a pas encore été fixée.

Une seconde réunion prévue le 6 juin prochain au siège du MSP devrait décider de la date du congrès. Le FFS, qui a échoué dans sa tentative de rassembler le pouvoir et l'opposition dans une même rencontre autour d'un consensus a sorti hier l'artillerie lourde pour s'attaquer frontalement à la CNLTD et au… pouvoir. Le premier secrétaire du parti, Mohamed Nebbou, a mis dos à dos la CNLTD et le pouvoir dans l'échec de son initiative.

A partir de Kherrata, il a affirmé que l'Algérie vit «une crise de régime» et non «pas une crise de personne», allusion au président Bouteflika : «La maladie est celle d'un régime, pas d'une personne», a déclaré Nebbou qui estime que la situation en Algérie «n'est pas loin de celles du Yémen, de la Syrie, de la Libye et du Mali». «Face à ces menaces, on retrouve un régime têtu qui ignore les dangers, et dont le seul souci est la protection de ses intérêts et de fixer des lignes rouges, quitte à ce que cela conduise à l'anarchie, celle-là fabriquée par le nouvel impérialisme», déplore-t-il.

Et à l' endroit de la CNLTD, Nebbou indique : «D'autre part, on retrouve une partie de la classe politique dont le souci est l'élection présidentielle anticipée et la mise en place d'une structure indépendante pour l'organisation de l'élection, comme si le problème était circonscrit à une personne. Combien de présidents se sont succédé au pouvoir sans qu'aucun d'eux n'ait réussi à sortir l'Algérie de sa situation d'État incapable politiquement, économiquement et socialement», affirme Nebbou qui, décidément, n'a pas encore digéré son échec cuisant. Depuis le retrait de son leader, Hocine Ait Ahmed, malade, le FFS donne cette image d'un bateau ivre qui tangue au gré du vent et des récifs.

Hocine Adryen

Djezzy sponsorise le «TEDxUniversity»

DANS LA CADRE de la poursuite de son engagement pour la promotion du savoir et de l'innovation, Djezzy sponsorise le «TEDxUniversity», une conférence organisée par le Club d'Activités Polyvalentes (CAP), hier au niveau de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'Alger. Placé sous le thème «Whatdidyouexpect ?», le TEDx, est un événement qui rassemble de brillants orateurs et différents esprits et une occasion pour les étudiants de l'ENP de présenter des idées innovantes et uniques développées au sein de leurs communautés. Au programme, des conférenciers de renom viendront partager leurs connaissances ainsi que leur vision quant aux perspectives de développement des sciences en Algérie. Il s'agit des intervenants Mustapha Cherif, philosophe algérien et chercheur en sciences humaines et sociales ; Dz Joker, l'un des podcasters les plus influents en Algérie ; Leah Bitat, directrice du World Learning Algeria qui a pour but l'amélioration des systèmes éducatifs à travers le monde ; Lydie Horn, formatrice en communication et fondatrice de LH Consulting ; Kamel Senhadji, docteur algérien et directeur de recherche spécialité SIDA dans un hôpital Lyonnais ; Haine Messaoud, psychologue, psychanalyste et praticien en hypnose ; Karim Djerboa, expert en technologie et en innovation ; Lyes Salem, acteur, réalisateur et cinéaste franco-algérien.

Démenti

LA WILAYA d'Alger tient à démentir formellement le contenu de l'article paru dans votre quotidien «le Jeune Indépendant» du 09 mai 2015, sous le titre «Après poursuites judiciaires, le wali d'Alger passe à l'action», concernant la gestion des communes. La wilaya apporte également un démenti catégorique à l'information par laquelle, votre journaliste affirme avoir contacté le chargé de la communication de la wilaya d'Alger et les propos qui lui sont prétendument attribués. Au moment où la wilaya d'Alger déploie des efforts considérables pour le développement de la capitale et l'amélioration du cadre de vie des citoyens par la prise en charge du relogement, de l'environnement, l'éradication de l'habitat précaire, la lutte contre les constructions illicites, le commerce informel le stationnement sauvage ou encore l'exploitation anarchique des plages, dont les élus locaux font partie prenante pour la réussite de ces interventions, votre journaliste devrait trouver mieux pour accomplir sa mission d'intérêt général. Aussi, je vous saurais gré de bien vouloir publier ce démenti en bonne page dans la prochaine édition de votre quotidien.

Le Jeune Indépendant ***tient à présenter ses excuses au chargé de communication de la wilaya d'Alger pour les propos qui lui ont été attribués à tort.***

Dont acte.

ILS MENACENT D'ALLER VERS UNE GRÈVE ILLIMITÉE

Les travailleurs de la solidarité nationale en grève cyclique de deux jours les 18 et 19 mai

L'Union nationale des travailleurs de la solidarité nationale affiliée au Snapap a décidé d'aller vers une radicalisation de ses actions de protestation en annonçant une série de grèves cycliques de deux jours, chaque semaine, à partir des 18 et 19 du mois en cours.



Une action qui sera reconduite les 25 et 26 mai prochains et sera renouvelable, une nouvelle fois, les 1es et 2es juin prochain. Dans le cas où la tutelle continue «de fermer les portes du dialogue devant le partenaire social, le syndicat menace de déclencher une grève ouverte dont la date sera décidée ultérieurement. Cette série de grèves intervient, faut-il le rappeler, suite au débrayage de trois jours observé les 27, 28 et 29 avril dernier, et qui est resté sans suite, la ministre n'ayant pas jugé utile de convoquer une réunion de travail avec les deux syndicats du secteur. Alors que les travailleurs du secteur de la solidarité nationale ont déjà retenu l'option d'une radicalisation de leur mouvement, le ministère campe sur ses positions et rappelle que la majorité des revendications exprimées par les travailleurs et fonctionnaires du secteur «sont satisfaites» et que «les portes du ministère demeurent ouvertes pour la poursuite de l'examen des préoccupations posées dans le cadre du dialogue et de la concertation». Par ailleurs, les travailleurs tiennent à réitérer leur attachement à leur plate-forme de revendications. Celle-ci s'articule autour de «la révision de certains articles du statut particulier du secteur et du régime indemnitaire pour les corps communs, la reconnaissance de la tutelle de notre qualité de partenaire social porteur de demande et d'inspiration légitimes, la promotion systématique pour tout fonctionnaire ayant cumulé dix ans d'expérience dans le grade, ainsi que l'accès du corps des assistants sociaux à la prime de documentation et l'augmentation de la prime de suivi et d'insertion sociale».

Ce syndicaliste appelle, par ailleurs, la tutelle à élever le statut des centres de formation du secteur et de leurs annexes au rang d'instituts supérieurs de formations spécialisées, et à allouer une prime sectorielle aux corps techniques et aux corps communs.

Aussi, la même source demande la révision de l'arrêté des cadres, la généralisation de l'insertion de « tous les grades du corps éducateurs dans le corps des MES, ainsi que l'accélération de l'insertion des agents contractuels du régime partiel au régime total «.

Lynda Louifi

COMMÉMORATION DES ÉVÉNEMENTS DU 8 MAI 1945 À TIZI-OUZOU

La direction de la culture rend hommage à Laïmèche Ali

LA DIRECTION de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou rend depuis jeudi un hommage au chahid Laïmache Ali, à l'occasion de la commémoration du 70e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Les festivités sont organisées en collaboration avec les deux musées de moudjahid des wilayas de Tizi-Ouzou et de Sétif. Des livres d'histoire, des photos et des articles de presse portant sur les événements du 08 mai 1945 sont exposés depuis jeudi au niveau du hall des expositions de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou.

Des communications et des témoignages ont également eu lieu, lors de la première journée de la commémoration. Avant-hier, un recueillement sur la mémoire des martyrs de la révolution et de la lutte armée contre le colonialisme s'est déroulé au niveau du sanctuaire des martyrs de la ville de Tizi-Ouzou en présence des autorités locales de la wilaya qui ont rendu hommage à tous ceux qui se sont sacrifiés pour l'indépendance de notre pays.

Au niveau de la maison de la culture où les expositions se poursuivaient, des témoignages sur le parcours révolutionnaire de Laïmèche Ali, mais aussi sur les événements du 8 mai 1945 qui ont marqué la rupture définitive entre le colonisateur et le peuple algérien.

Un film documentaire consacré aux même événements, intitulé : Le massacre de mai : Quand les alliés ont triomphé et les Algériens sont égorgés. Au niveau du théâtre régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou, une pièce consacrée exclusivement aux sanglants massacres du 08 mai 1945, de l'association «les étoiles» d'Illoula Oumalou, a été présentée. Les activités commémoratives se poursuivront aujourd'hui avec la projection du film «Notre 08 mai 1945» de Yasmina Addi, au niveau de la cinémathèque de Tizi-Ouzou.

La sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou a pour sa part organisé une série d'activités à l'occasion de la commémoration de cette date, symbole du long combat du peuple algérien, à travers une série d'activités qui durent depuis mercredi dernier. Des recueillements, conférences, du chant patriotique et des manifestations sportives sont inscrits au programme.

A. Drifa

COMMÉMORATION DU 56e ANNIVERSAIRE DE SA MORT

Le colonel Si M'Hamed Bougara revisité

AU COURS de son passage à la radio locale du Titteri, Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidine a annoncé, à l'occasion de la commémoration du 56e anniversaire de la mort du colonel Si M'Hamed Bougara, que la wilaya de Médéa accueillera les festivités marquant la journée nationale de l'étudiant « Il dira que son département œuvre à améliorer davantage les conditions sociales et sanitaires de cette catégorie de la population. Et qu'il récuse que son ministère soit confondu avec celui des affaires sociales, comme cela s'entend souvent.

La mission du ministère est de servir de référence en matière de patriotisme et de préservation de la mémoire historique, ce qui lui donne un caractère particulier, a-t-il encore indiqué. Après s'être rendu dans la commune d'Ouled Bouachra où la cérémonie commémorative a eu lieu, le ministre a procédé à la baptisation de deux lycées à Si-Mahdjoub et Ouzera, respectivement des noms du moudjahid Chouihi Rahal et du chahid Hanini Achour, alors qu'à Ben Chicao, le ministre a également procédé à la baptisation d'une cité d'habitation du nom du moudjahid Korichi Rabah. M'Hamed Bougara, chef de la wilaya IV historique, est né le 2 décembre 1928 à Khemis Miliana. Après avoir fait des études à l'école primaire et appris les préceptes de la religion dans sa ville, il continua ses études à la Zeïtouna, De retour dans sa ville natale, il pratiqua le métier de soudeur électrique et occupa un emploi au centre de formation professionnelle. Formé à l'école du scoutisme, il adhéra au parti du peuple algérien (PPA) puis au MTLD. Il connut la prison coloniale le 8mai 1945 pour avoir participé aux manifestations qui ont eu lieu à travers plusieurs régions du pays. L'homme était de ceux qui avaient la ferme conviction que seule la voie armée pouvait mettre fin à l'ordre colonial. Il rejoignit la révolution dès les premières heures de son déclenchement et fut promu à différentes responsabilités et au grade d'adjoint politique en 1955. Son nom est cité dans les nombreuses batailles auxquelles il prit part, lui valant la reconnaissance des chefs historiques et sa promotion au grade de capitaine. Il assista au congrès de la Soummam le 20 août 1955 qui lui reconnut le rôle de chef politique au sein de la wilaya IV. Il est promu au rang de colonel et chef de la wilaya IV, en 1958.

Nabil B.

IL A INTRODUIT UN POURVOI EN CASSATION SOLLICITANT LA RÉVISION DE SON PROCÈS

Affaire de l'ex-superviseur de nettoyage à la gare d'Agha bientôt examinée

Les juges de la Chambre criminelle de la cour suprême statueront lors des prochains jours dans le pourvoi en cassation introduit par l'avocat de la défense constitué au profit de l'ex-superviseur de nettoyage à la gare d'Agha qui a été condamné à 20 ans de réclusion criminelle par le tribunal criminel d'Alger.

L'avocat de la défense a estimé à travers le mémoire qu'il a déposé au greffe de la cour suprême que les membres du tribunal criminel d'Alger ont omis de signer le jugement prononcé.

Le même avocat a par ailleurs tenu à travers le même document de souligner que le premier membre du jury n'a pas paraphé le jugement, ce qui constitue un vice de forme.

Pour rappel, le mis en cause a été reconnu coupable d'homicide de volontaire avec préméditation et guet-apens et a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle. Le verdict a été prononcé, par le tribunal criminel d'Alger alors présidé par. Rekkad Mohamed assisté par les deux conseillers Hadj Mihoub Kamel et Mme Fellah Fatiha et deux membres du jury.

Le mis en cause répondant aux initiales de Dj.M.T et qui travaillait en qualité de superviseur de nettoyage à la gare d'Agha, a été également reconnu coupable d'avoir mis fin aux jours de son voisin de quartier après lui avoir assené un coup de couteau de boucher qui lui a transpercé le dos en deux parties, sans aucun motif valable.

Les faits de cette regrettable affaire remontent au 4 juillet 2013, lorsque l'inculpé s'est présenté de son propre gré aux éléments de la police judiciaire de la sûreté d'El Maqaria ex-Léveilley, pour avouer avoir assassiné son voisin de quartier en lui assénant un coup de couteau en plein dos après lui avoir



DR

demandé ce jour là de s'éloigner de son domicile et de cesser de dire des grossièretés.

Aussitôt alertés, des inspecteurs de la police judiciaire accompagnés par leurs collègues de la police scientifique se sont immédiatement rendus sur les lieux où ils procédé à l'ouverture d'une enquête judiciaire qui s'est soldée par l'arrestation du frère du principal accusé, répondant aux initiales Dj R et la récupération du couteau qui a été utilisé le jour du le drame.

Dj. R. a appelé son frère Dj. M.T. et a lui a fait savoir que le défunt qui travaillait en qualité de peintre l'a sommé de s'éloigner de son domicile alors qu'il tentait d'arrêter son ouvrier car il les escroqué apres lui avoir donné une importante somme d'argent pour leur procurer des psychotropes.

Une fois sur les lieux et sans hésitation aucune et au lieu de calmer les esprits, Dj.M.T. a fait usage du couteau qu'il cachait soigneusement dans un bout de tissu.

Au cours de leur passage à la barre, les deux frères ont tenté de faire croire au président en charge du dossier qu'ils n'avaient nullement l'intention d'attenter à la vie de la victime.

Appelée à la barre pour donner sa version des faits, l'épouse de la victime a clamé haut et fort : « Je ne leur pardonnerai jamais ce qu'ils ont fait. Ils m'ont tué ainsi que mes trois enfants. Je vivais décemment lorsque mon époux était vivant. A cause des mis en cause je travaille comme femme de ménage pour nourrir mes enfants, tous en bas âge «.

Son représentant légal a estimé que les faits sont formels et graves et que les deux mis en cause doivent être condamnés et ne devront pas bénéficier des dispositions des circonstances atténuantes stipulées dans l'article 53 du code pénal et l'article 592 du code de procédures pénales.

Dans son réquisitoire, le procureur général a d'emblée affirmé que chacun des deux accusés avait une tâche à accomplir dans cette affaire. Dj.R. avait la mission de faciliter l'introduction et de couvrir son frère Dj M.T. afin qu'il puisse commettre son acte.

Il a par ailleurs ajouté que les deux mis en cause ont pris la fuite et se sont débarrassés de l'arme blanche qui a servi au crime. Il a enfin requis la peine capitale à leur encontre arguant que toutes les preuves légales et matérielles sont réunies

Les avocats de la défense ont sollicité respectivement l'application des articles ayant trait aux circonstances et l'acquittement.

Il convient de signaler que si les vices de forme sont acceptés, l'inculpé sera encore une fois jugé par le tribunal criminel d'Alger autrement composé comme le stipule la loi.

R. H.

DETOURNEMENT DE PLUS DE 900 MILLIONS DE CENTIMES

Le procès après cassation de l'ex-receveur d'Algérie Poste de l'agence Hassiba Ben Bouali pour bientôt

LES JUGES de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême ont répondu favorablement au pourvoi en cassation introduit par les avocats du mis en cause. Pour rappel, reconnu coupable de détournement de deniers publics et faux et usage de faux dans des documents administratifs, l'ex-receveur d'Algérie Poste de l'agence Hassiba Ben Bouali, Ch. Othmane, a été condamné à sept ans de prison ferme assortis de 100 000 dinars d'amende, et ce après que les juges de la cour d'appel d'Alger eurent décidé d'aggraver la peine.

Le mis en cause a été condamné lors de son premier jugement, tenu au pôle judiciaire d'Alger, à cinq ans de prison ferme assortis d'un million de dinars, pour s'être rendu coupable de détournement de deniers publics estimé à plus de 900 millions de centimes.

Lors de son passage à la barre, l'inculpé a nié tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, estimant faire l'objet d'un coup monté de toutes pièces.

L'accusé a par ailleurs déclaré au président de la 8e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger avoir demandé un délai pour découvrir lequel de ses employés procédait au retrait illégal de sommes faramineuses du compte courant de l'agence postale.

Appelé pour donner sa version des faits, l'inspecteur chargé de l'enquête a expliqué au magistrat en charge du dossier que c'est suite à une inspection de routine que le trou financier a été découvert. Ce même responsable a affirmé au juge que le mis en cause avait sollicité un délai et signé un engagement pour régulariser sa situation financière par rapport à Algérie Poste.

L'inspecteur a en outre expliqué au juge que le mis en cause procédait non seulement à de faux versements accélérés mais aussi gonflement de comptes et ce dans le but de ne pas semer le doute. Il a également indiqué que la comparaison effectuée sur les écritures, le registre 60 bis et le coffre ont conclu qu'il y avait bel et bien en détournement de deniers publics.

Invité à prendre la parole en dernier lieu, l'inculpé, incarcéré à la prison d'El-Harrach a clamé haut et fort son innocence, déclarant que les véritables incriminées dans cette affaire n'ont jamais été inquiétées par l'inspection diligentée par l'administration générale d'Algérie Poste. Il convient de signaler que le procès revient après que les juges de la chambre correctionnelle et délictuelle de la Cour suprême eurent accepté les vices de forme discutés par les avocats de la défense.

Algérie Poste a demandé une réparation matérielle, estimée à 5 millions de dinars, aux préjudices, notamment matériels, qui lui ont été causés lors des années 2007-2008.

R. H.

Lexeek

(Loi dure, mais c'est la loi)



PAR REDOUANE HANNACHI

De l'administration de la société

L'ASSOCIÉ chargé de l'administration en vertu d'une clause spéciale dans le contrat de la société peut nonobstant l'opposition des autres associés, accomplir les tâches d'administration ainsi que les actes de disposition rentrant dans le cadre de l'activité normale de la société pourvu que ces actes d'administration ou de disposition ne soient pas entachés de fraude. L'associé ne peut, sans motif légitime, être révoqué par ses fonctions d'administrateur, tant que la société dure. Si le pouvoir d'administrateur lui a été conféré postérieurement à l'acte de la société, il peut être révoqué comme un simple mandataire. Les administrateurs non associés sont toujours révocables.

Lorsque plusieurs associés sont chargés de l'administration sans que les attributions de chacun d'eux soient déterminées et sans qu'il soit stipulé qu'aucun d'eux ne peut agir séparément, chacun d'eux peut faire tout acte d'administration, sauf le droit de chacun des autres administrateurs de s'opposer à cet acte avant qu'il ne soit conclu et le droit de la majorité des administrateurs de rejeter cette opposition. En cas de partage des voix, le droit de rejeter l'opposition appartient à la majorité des associés de la société.

S'il a été stipulé que les décisions des administrateurs doivent être prises à l'unanimité ou à la majorité, il ne peut être dérogé de cette stipulation à moins qu'il ne s'agisse d'un acte urgent dont l'omission entraineraît pour la société une perte grave et irréparable.

Sauf convention contraire, toutes les fois qu'une décision doit être prise à la majorité, celle-ci doit être calculée par têtes.

Les associés non administrateurs sont exclus de la gestion de la société. Cependant, ils peuvent prendre connaissance personnellement des livres, registres et documents administratifs de la société. Toute convention contraire est nulle et non avenue.

A défaut de stipulation spéciale sur le mode d'administration, chaque associé est censé être investi par les autres associés du pouvoir d'administrer et peut agir sans les consulter, sauf le droit de ces derniers ou de l'un d'eux de s'opposer à toute opération avant qu'elle ne soit conclue et le droit de la majorité des associés de rejeter cette opposition.

Il convient de signaler que les pouvoirs des administrateurs cessent à la dissolution de la société mais la personnalité de cette dernière, c'est-à-dire la société subsiste pour les besoins, et ce jusqu'à la fin de la liquidation. La liquidation est faite, le cas échéant, par les soins soit de tous les associés, soit d'un ou de plusieurs liquidateurs nommés par la majorité des associés. L'actif social est partagé entre tous les associés après paiement des créances sociales et déduction des sommes nécessaires à l'acquittement des dettes non échues ou litigieuses et après remboursement des dépenses ou avances qui auraient été faites au profit de la société par l'un des associés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE SIDI MOUSSA
NIF : 41000200001608501036

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°96/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de Sidi Moussa, wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

Fourniture des kits alimentaires (couffins)

Les fournisseurs qualifiés dans le domaine **alimentation générale**, intéressés par le présent avis d'appel d'offres, peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Sidi Moussa, contre paiement d'un montant de **1000 DA**, non remboursable, auprès du trésorier communal de Sidi Moussa, représentant les frais de tirage.
Les offres doivent être déposées au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Sidi Moussa sous double pli anonyme ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le P/APC de SIDI MOUSSA
« Appel d'offres national ouvert - intitulé du projet»
« A ne pas ouvrir »

Les offres, qui doivent être déposées en trois exemplaires : un original et deux copies signées et visées par le soumissionnaire, accompagnées des pièces administratives indiquées dans l'article **c 01** du cahier des charges, doivent parvenir sous double pli fermé et cacheté.
L'enveloppe extérieure comprendra deux enveloppes :
Première enveloppe : elle comprendra l'offre technique munie des pièces administratives suivantes :
- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire.
- Les documents cités à l'article **c 01** du cahier des charges.

Deuxième enveloppe : elle comprendra l'offre financière munie des pièces suivantes :
- La lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offres dans *le B.O.M.O.P* et dans deux quotidiens nationaux (en langues arabe et étrangère).
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et l'ouverture des plis sont le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, au plus tard à **14h00**.
Si le jour de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Observation :
- Le cachet de l'entreprise est demandé dans le retrait et le dépôt du cahier des charges
- Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.
- Le cahier des charges sera retiré en présence du gérant ou d'un représentant dûment mandaté.
- Aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable.

Le président de l'A.P.C

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015 - ANEP N° 323 699**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Boumerdés
Daïra de Thenia
Commune de Thenia

N.I.F 096235159191216

Avis d'Appel d'Offres National Restreint N° 03/2015

Le Président de l'Assemblée Populaire de Théna lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :
REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE B 1 A THENIA.
Le cahier des charges est à retirer auprès du siège de l'APC **(Secrétariat Général)** contre paiement d'une somme de **2000,00 DA (deux mille dinars)**.
Les offres seront déposées au niveau du Secrétariat Général de la commune de Théna après la parution du présent avis d'appel d'offres national restreint.
L'offre devra comporter deux volets :

A - L'OFFRE TECHNIQUE QUI COMPREND :
1- La déclaration à souscrire, selon modèle joint, dûment renseignée, signée et paraphée.
2- La déclaration de probité, selon modèle joint, dûment renseignée, signée et paraphée.
3- Le cahier des charges y/c l'instruction aux soumissionnaires dûment renseignés, signés et paraphés.
4- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier.
5- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnel en cours de validité
6- Les attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBTH en cours de validité
7- Les copies des bilans financiers des trois dernières années (2011,2012 et 2013), visés par les Services des impôts ou attestation du chiffre d'affaires de ces trois années.
8- Une copie du casier judiciaire délivrée depuis moins de 3 mois.
9- Une copie de l'extrait du registre de commerce.
10- La liste des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet (matériel roulant justifié par les cartes grises et/ ou contrat de location notarié- matériel non roulant justifié par les factures ou contrat de location notarié - l'encadrement justifié par les diplômes et les attestations d'affiliation à la CNAS,CASNOS ou liste nominative de l'encadrement en poste, visée par la CNAS - le reste du personnel justifié par les attestations d'affiliation à la CNAS ou par la liste nominative visée par la CNAS ou par l'attestation de mise à jour CNAS.
11- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution, délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages, avec indication sur la nature et le montant des travaux.
12- Statut (éventuel) de l'entreprise.
13- Planning des travaux
14- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux, de l'année 2014, délivrée par le CNRC (antenne locale) pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale.
15- Le numéro d'identification fiscale(NIF).
16- Le numéro d'identification statistique(NIS).

B - L'OFFRE FINANCIERE COMPREND:
1- La lettre de soumission dûment renseignée, signée et paraphée.
2- Le Bordereau des Prix Unitaires dûment signé par l'entreprise (le BPU doit comporter les Prix en lettres et en chiffres).
3- Le détail quantitatif et estimatif, dûment signé par l'entreprise.
Il est précisé que les offres devront être remises directement ou parvenir avant la date limite de dépôt des offres, le cachet de la poste ne fait pas foi.
Les deux offres devront être cachetées dans deux enveloppes distinctes portant en plus de l'adresse du soumissionnaire, la mention "offre technique ou financière", et mises dans une enveloppe extérieure qui portera de façon apparente, au- dessus de l'adresse de l'administration l'inscription suivante :

« A ne pas ouvrir : appel d'offres national restreint N°03/2015 »
REALISATION D'UN GROUPE SCOLAIRE TYPE B 1 A THENIA.

La date limite du dépôt des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à 11 h à compter de la première publication du présent avis dans les journaux ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires resteront engagés pendant une période de **180 jours** à compter de la date de clôture du présent avis.

Le P/APC DE THENIA

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015/ANEP N° 323 529**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF N°:097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément à l'article 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, le wali de la wilaya de Djelfa - Direction de l'administration locale - informe que le marché pour :
Lot 05: équipement de sonirsation concernant l'équipement du siège de l'Assemblée populaire de wilaya, contient cinq lots, objet de la consultation après l'avis d'appel d'offres restreint, sont attribués provisoirement comme suit :

L'entreprise	Lot	Points attribués	Classement de l'entreprise	Montant du marché (en TTC)	Délai d'exécution
Aihar Mohamed	Lot 05 :	137	Mieux disante	24.730.336.80 DA	10 jours

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Djelfa - secrétariat général de la wilaya de Djelfa -, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015/ANEP N° 323 740**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE BOUIRA

MISE EN DEMEURE N° 01

Le gérant de l'entreprise dénommée EFGTPHB DJEMANI BOUZID, élisant siège social à DOUCEN WILAYA DE BISKRA, titulaire du marché n°029 du 22/11/2012 intitulé «AMENAGEMENT AVALS D'AEP DU SYSTEME DU BARRAGE DE KOUDIAT ACERDOUN des centres de BOUDERBALA, KADIRIA, AOMAR, DJEBAHIA et LAKHDARIA» Lot n° 01 : AEP de la commune de LAKHDARIA portant visa du CF N° 1354 du 11/08/2013, est mis en demeure de renforcer le chantier en moyens humains et matériels dans un délai de huit (08) jours, et ce à compter de la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et dans *le BOMOP*.

Faute de satisfaire à vos obligations, l'administration procédera à des mesures coercitives qui seront prises à votre encontre conformément à la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015/ANEP N° 323 528**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE
ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT

DIRECTION DE LA CULTURE

AVIS D'INFRUCTUOSITE

La Direction de la culture de la Wilaya de Tissemsilt informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° 04/2015 paru dans les quotidiens nationaux *El hakaik* et le *Jeune Indépendant du* 11.04.2015 relatif au projet intitulé:

Réalisation d'une bibliothèque urbaine à bordj el Emir Abdelkader

Que ledit avis est déclaré **infructueux, motif une seule offre est réceptionnée.**

Le Directeur

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015/ANEP N° 323 507**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipasa
NIF : 408015000042098

AVIS D'Attribution Provisoire de Marché

En application de l'article 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, complété et modifié, portant réglementation des marches publics, la Direction des Travaux publics de la Wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre national restreint n° 04/2015, publié dans les quotidiens nationaux *El Mihwar El Youmi* et *Le Jeune Indépendant*» du 12/02/2015 portant **« Etude de deux (02) abris de pêche à Damous et Sidi Ghiles»**

- **Lot 01** : ABRI DE PECHE A DAMOUS
- **Lot 02** : ABRI DE PECHE A SIDI GHILES

qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au **Laboratoire d'Etudes Maritimes (LEM)**.

Le résultat de l'évaluation des offres du soumissionnaire retenu provisoirement est comme suit :

Projet	Soumissionnaire retenu	Délai d'exécution	Montant de l'offre financière TTC (DA)	Note de l'offre technique (points	Observation
« Etude de deux (02) abris de pêche à Damous et Sidi Ghiles »	Laboratoire d'Etudes Maritimes (L.E.M)	15 Mois	16.099.200,00	91	Moins disant
-Lot 01 : ABRI DE PECHE A DAMOUS	Laboratoire d'Etudes Maritimes (L.E.M)	15 Mois	15.958.800,00	86	Moins disant
-Lot 02 : ABRI DE PECHE A SIDI GHILES					
NIF : 099816000369235					

Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de **10 jours**, et ce à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux pour introduire un éventuel recours auprès de la commission des marchés de Wilaya. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Pour les autres soumissionnaires, ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tipasa, au plus tard **trois (03)** jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 10/05/2015/ANEP N° 323 512**



POUTINE : Pas de blocs, créer un système de sécurité égale pour tous

LES TENTATIVES de créer un monde unipolaire et la mentalité des blocs militaires érodent le développement durable dans le monde, a prévenu samedi le président russe Vladimir Poutine. «Nous avons observé les tentatives de créer un monde unipolaire. Nous constatons que la mentalité des blocs militaires gagne en puissance. Tout cela érode le développement durable dans le monde », a déclaré le chef de l'Etat lors des célébrations du 70e anniversaire de la Victoire sur la place Rouge à Moscou. Et d'ajouter qu'il était nécessaire d'élaborer un système de sécurité égale pour tous les Etats.

FRANCE : Une loi pour épier le peuple

L'ASSEMBLÉE nationale française devrait approuver mardi la nouvelle loi sur le recueil d'informations, appelée à faciliter la tâche aux services de renseignement dans la lutte contre le terrorisme. Cependant, les opposants au texte indiquent que son adoption porterait atteinte à la vie privée. Cette nouvelle loi a été rédigée après les événements du 7 janvier 2015 et l'attaque armée planifié par le Mossad israélien contre la rédaction de Charlie Hebdo à Paris, qui a fait 12 morts. Le gouvernement socialiste argue que cette loi « est nécessaire pour introduire de nouvelles technologies de surveillance et de recueil d'informations ».

IRAK : Les tribus sunnites contre Daesh

PLUS DE 1000 combattants des tribus irakiennes de la province sunnite al-Anbar à l'ouest de l'Irak ont rejoint les forces de mobilisation populaire pour combattre les terroristes de Daech (ou EI). Des responsables politiques et sécuritaires, ainsi que des chefs de tribus irakiennes ont participé à une importante parade militaire à Amiriya (Falloujah, ouest) afin de renforcer le rôle des tribus d'al-Anbar dans le combat contre le groupe terroriste. « Dorénavant, nous n'acceptons plus de coexister avec les criminels et les meurtriers, ni avec ceux dont les mains sont entachées du sang irakien », a lancé le gouverneur d'al-Anbar, Souheib el-Rawi devant les tribus d'al-Anbar.

D I X I T

«L'une des raisons pour lesquelles les combattants terroristes étrangers (ndlr : Daesh) affluent en Syrie est qu'ils veulent combattre Assad, qu'ils le voient se livrer à des attaques aux barils d'explosif et au chlore. On ne peut pas séparer ces deux choses»
Samantha Power, ambassadrice US à l'ONU

«Les talibans déposeront les armes lorsque les troupes américaines et étrangères auront quitté l'Afghanistan. Nous exigeons, en outre, en exigeant, dès à présent, que les États-Unis cessent les raids de nuit, libèrent les prisonniers qu'ils torturent, et lèvent les sanctions des Nations unies à l'égard de nos commandants»
Le négociateur en chef taliban en pourparlers à Qatar

«Durant quatre ans, la presse atlantiste et du Golfe a annoncé l'imminence de la chute de Damas et de la fuite du président Bachar el-Assad. Et puis, à force de proclamer une victoire qui ne venait pas, elle s'est lassée. Voici maintenant son nouveau refrain : l'imminence de la chute de Lattaquié»
Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire

SELON LE PRÉSIDENT IRANIEN

«En s'attaquent au Yémen, Al Saoud prouve qu'il est un nain politique»

Le président iranien Hassan Rohani a affirmé que « l'agression menée par le régime saoudien contre le Yémen est acte de lâcheté », soulignant que « ce régime est encore immature et jeune qui ne comprend rien à la politique et qui veut prouver sa présence par la force ».



Lors d'une Conférence intitulée «L'homme serviable , le monde en paix», organisée en commémoration de la semaine du Croissant-Rouge ce Samedi à Téhéran, le président Rohani a indiqué que « l'agression saoudienne contre le Yémen est illégale que ce pays voisin jette des bombes sur le peuple du Yémen au lieu d'assurer une aide humanitaire , pire, il achète ses armes et ses avions des puissances occidentales, sans parler d'ou vient son argent pour les acheter ou encore des pilotes étrangers qui pilotent leurs avions ». Il a ajouté : «Ce régime qui règle pas les problèmes politiques et gère toujours les affaires de son pays via les pétrodollars, s'est imaginé qu'en recourant aux bombes, il pourrait réaliser ses objectifs et devenir un pays puissant en lançant une offensive contre le Yémen». Selon le président de la République islamique d'Iran, « l'attaque illégale de l'Arabie contre son voisin le Yémen reste une erreur stratégique ». «Si cette attaque avait été lancée contre un pays européen, qu'auraient fait la Croix-Rouge internationale et le Croissant-Rouge ?», s'est-il interrogé, avant de poursuivre : « le monde entier se serait mobilisé et la CRI aurait établi un pont aérien afin d'acheminer tous les besoins médicaux, sanitaires, alimentaires… » «Si le Croissant-Rouge international ne porte pas le même regard sur les peines et les souffrances de la population yéménite comme il le fait envers d'autres peuples du monde, il va sans dire que les principes de cette instance internationale ne sont pas respectés», a-t-il fait remarquer.
Pour sa part, le commandant des forces armées iraniennes, le général Mohammad Reza, a affirmé que « l'agression de l'Arabie contre le peuple yéménite prouve la perfidie des Al Saoud et leur animosité envers tous les mouvements de résistance dans la région », soulignant que « la fin du régime d'apartheid en Arabie Saoudite est devenu un proche et qu'elle se réalisera entre les mains des opprimés. » Le Yémen, le pays arabe le plus pauvre de la péninsule arabique, fait l'objet d'une agression barbare menée par l'Arabie Saoudite et ses alliés du Golfe. Certains avions de combat saoudiens seraient pilotés par des américains, voire par des israéliens selon des sources indépendantes. Les bombardements ont causé lus de 2000 morts parmi les civils yéménites dont des femmes et des enfants. La Ligue arabe, dirigée par l'égyptien Al Arabi, a donné son feu vert à l'agression du Yémen comme elle l'a déjà fait pour la Lybie et la Syrie.

Djamel Zerrouk

HAMAS Y FAIRE FACE

Tentatives israéliennes de recruter des espions à Gaza

Par Rasha Abou Jalal (*)

LES GAZAOUIS ne cessent de se plaindre auprès des services de sécurité de la Bande à cause du chantage qu'ils subissent de la part des services de sécurité et de renseignement Israéliens. Ce dernier cherche à recruter de nouveaux espions Palestiniens en jouant sur leurs besoins essentiels et basiques tel que le travail, l'argent, les soins médicaux ou encore le besoin de voyager. Une guerre sécuritaire larvée oppose actuellement le Shin Bet et les services de sécurité de Gaza. Le premier a les moyens de recruter des Gazaouis qui lui fourniront des informations au sujet de tout ce qui se passe dans la Bande de Gaza, tandis que le second [les services de sécurité de Gaza] cherche à contrecarrer ces tentatives.
D'après le Colonel Mohamed Abu Harbeed, spécialiste dans la sécurité de l'information au Ministère de l'Intérieur de Gaza «en 2014, entre 70 et 80% des citoyens traversant le passage d'Erez, contrôlé par les Israéliens, ont été soumis à des tentatives de recrutement par Israël. » Ces citoyens, a-t-il précisé à al-Monitor, appartiennent à différentes catégories de la société et sont des marchands, des patients, des Gazaouis qui effectuent des voyages de loisir et de tourisme ou alors des étudiants inscrits dans des universités à l'étranger. Et d'ajouter : «Selon les plaintes déposées par ces citoyens, les officiers Israéliens du Shin Bet leur ont demandé de fournir des informations sur le siège des services de la sécurité à Gaza, d'espionner les moindres mouvements d'une catégorie donnée de personnes et d'aider l'armée Israélienne dans sa collecte d'informations sur des citoyens ordinaires en délivrant des rapports sur leurs vies personnelles. En d'autres termes, ces officiers veulent que les citoyens de Gaza soient leurs yeux et oreilles dans la bande.»
Dans cette optique, Al-Monitor a rencontré le père d'un petit garçon de huit ans. Se confiant sous le pseudonyme de Mohamed Wassim, l'homme de 45 ans a personnellement été approché par un officier israélien lors de sa présence au niveau du passage d'Erez. Il raconte : « Il y a presque six mois, je devais emmener mon fils dans un hôpital Israélien pour son programme de chimiothérapie.
Toutefois, l'officier Israélien m'a fait une offre qui consistait à me payer le traitement de mon fils en échange d'informations essentielles pour Israël. J'ai refusé de devenir leur espion et j'ai rejeté l'offre, ce qui m'a valu un refus d'obtention du permis d'entrée en Israël, et je suis donc retourné à Gaza. » En septembre 2013, le Centre pour les Droits de l'Homme à Gaza, Al Mezan avait révélé que les autorités israéliennes « continuent d'exploiter les besoins des Gazaouis, notamment l'urgence de voyager en Israël et en Cisjordanie pour des soins médicaux. Pour ce faire, ils essaient de les piéger pour les arrêter ou tentent de leur mettre la pression pour qu'ils choisissent entre espionner pour Israël ou alors retourner à Gaza où ils risqueraient de mourir d'un moment à l'autre.»

(*) Ecrivaine et journaliste à Gaza

ENTRE 700 ET 800 CAS DE PORTEURS DU VIRUS DU SIDA RECENSÉS ANNUELLEMENT EN ALGÉRIE

Sept nouveaux centres de prise en charge de sidéens projetés à travers le pays

Sept nouveaux centres destinés à la prise en charge de sidéens seront réalisés cette année à travers le pays a affirmé la sous directrice des maladies transmissibles et de la veille sanitaire du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière (MSPRH).



Ces projets de centres vont venir s'ajouter aux dix actuellement opérationnels dans certaines wilayas du pays, a précisé le Dr.Sami Hamadi, en marge d'un séminaire régional sur le développement du diagnostic de la pathologie du Sida et la prévention de sa contamination de la mère à l'enfant.
Ces nouvelles structures de santé vont permettre de renforcer la prise en charge des malades du Sida et leur offrir des conditions de prise en charge thérapeutique adéquates, a soutenu Dr.Hamadi en rappelant qu'entre 700 et 800 cas de porteurs du virus du Sida sont recensés chaque année en Algérie. «Un nombre que l'Etat s'attèle à réduire à travers la mise en oeuvre de programmes, dans le cadre de sa stratégie de lutte anti-Sida qui vise, entre autres, à éradiquer définitivement les cas de contamination de la mère à l'enfant», a-t-elle souligné. «Ceci à travers déjà un meilleur dépistage et le traitement adéquat de la mère porteuse du virus pour empêcher la transmission de la maladie au foetus», a-t-elle expliqué. Les travaux du séminaire régional sur le développement du diagnostic de la pathologie du Sida et la prévention de sa contamination de la mère à l'enfant, animé par des spécialistes des hôpitaux d'El-Kettar (Alger) et de Sétif, ont été marqués par des communications sur les dernières avancées en matière de dépistage du virus du Syndrome immunodéficitaire acquis (Sida), notamment dans la prise en charge de la mère atteinte de la maladie et son traitement adéquat pour éviter la contamination de son enfant.
Cinquième du genre qu'organise le MSPRH, depuis 2013, dans différentes wilayas du pays, cette rencontre a regroupé des praticiens et sages-femmes de six (6) wilayas du Sud-est du pays (Ghardaïa, Biskra, Tamanrasset, Illizi, El-Oued et Ouargla).

La rougeole peut affaiblir le système immunitaire des enfants pendant 3 ans

LE VIRUS de la rougeole peut affaiblir le système immunitaire des enfants pendant trois ans et non pas un à deux mois comme évoqué jusqu'à présent, révèle une étude américaine.
Selon cette étude publiée jeudi dans une revue spécialisée, la rougeole peut provoquer une «amnésie» partielle du système immunitaire qui l'empêche de reconnaître des agents pathogènes et de lutter efficacement contre les maladies infectieuses qu'ils engendrent.
«Nous savions déjà que la rougeole attaquait la mémoire immunitaire avec un effet immunosuppressif pendant une brève période mais ces travaux indiquent que cet effet de suppression du système immunitaire dure beaucoup plus longtemps», a expliqué Jessica Metcalf, professeur d'écologie et de biologie et l'un des auteurs de cette étude.
«En d'autres termes, si on a la rougeole, il est possible de mourir d'une autre infection jusqu'à trois ans après», a-t-elle ajouté. Cette étude suggère que la vaccination contre la rougeole a des effets protecteurs qui vont au-delà de cette maladie elle-même, a ajouté Michael Mina, chercheur et principal auteur.

SELON L'OMS

Le cap des 11 000 morts a été franchi

LE BILAN de l'épidémie de fièvre hémorragique Ebola en Afrique de l'Ouest a franchi la barre des 11.000 morts, selon les chiffres publiés par l'OMS.
Au total dans les trois pays les plus touchés, 26.593 personnes ont été affectées par cette épidémie, dont 11.005 sont mortes, selon ce bilan de l'OMS.
L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée avant de se propager au Liberia et à la Sierra Leone. Ce n'est qu'en août 2014 que l'OMS a décrété qu'il s'agissait d'une «urgence de santé publique mondiale».
En Guinée, 2.386 sont mortes des suites de la maladie. La Sierra Leone a enregistré 3.903 décès, pour et le Liberia 4.716 autres.
Le cap symbolique des 11.000 morts — un bilan nettement sous-évalué de l'aveu même de l'OMS — a été franchi alors que la fin de l'épidémie au Liberia doit être déclarée samedi 9 mai par l'organisation si aucun nouveau cas n'est détecté dans ce pays d'ici-là.
En outre, la Guinée et la Sierra Leone ont enregistré chacune seulement neuf nouveaux cas la semaine dernière, le plus bas niveau depuis quasiment un an. Des chiffres «encourageants» selon l'OMS qui appelle toutefois à rester vigilants.

RENDEZ- VOUS SCIENTIFIQUE

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

Communiqué de presse

Les Journées de la Mode en Algérie ont pour objectif de réunir des stylistes algériens et leurs confrères venus d'autres horizons. Découvertes de talents, regards croisés sur le vêtement et son évolution contemporaine, imaginaires culturels pluriels, tels sont les ingrédients de ces rencontres initiées à Constantine et qui rayonnent aujourd'hui dans toute l'Algérie.
En effet, l'Institut français d'Algérie propose cette manifestation dans ses cinq antennes, celle-ci est devenue un rendez-vous du mois de mai prisé du public puisqu'il propose à chaque fois des rencontres, des films, des expositions et, en point d'orgue, des défilés de créateurs.
Associées à de grands partenaires, ces 6e Journées de la Mode relaient cette année la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode en présentant plusieurs stylistes ayant reçu le MediterraneanFashionPrize
www.journeesdelamode.com

PROGRAMME

- INSTITUT FRANÇAIS ALGER
Dimanche 3 mai : exposition Accessoires de mode, mais pas que... de Cyrille Robin
Jeudi 7 mai : défilé de mode au Sofitel Alger
- INSTITUT FRANÇAIS CONSTANTINE
Mardi 5 mai : expositionCarte blanche à Cyrille Robin
Samedi 9 mai : défilé de mode au Novotel Constantine
Dimanche 10 mai : conférenceL'art et la mode par Caroline Hanny
- INSTITUT FRANÇAIS ANNABA
Lundi 11 mai : défilé de modeau Consulat Général de France
- INSTITUT FRANÇAIS ORAN
Jeudi 21 mai : défilé de mode au Méridien d'Oran
Exposition Carte blanche à Cyrille Robin
- INSTITUT FRANÇAIS TLEMCEN
Samedi 23 mai : défilé de mode au Renaissance Tlemcen
Exposition Carte blanche à Cyrille Robin

EXPOSITION : ACCESSOIRES DE MODE, MAIS PAS QUE…
de Cyrille Robin
Dimanche 3 mai à l'Institut français d'Alger
Dans le cadre des Journées de la mode, l'Institut français présente une exposition de photos créée pour l'occasion par Cyrille Robin. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets, c'est toute l'esthétique des accessoires qui est ici placée en majesté. Bijoux, chaussures,maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces « à-côtés « qui n'en sont pas, évidemment. Formé en France à la prestigieuse Ecole Nationale supérieure Louis Lumière, Cyrille Robin fait partie de la nouvelle génération des photographes de mode français.

EXPOSITION : CARTE BLANCHE À CYRILLE ROBIN
de Cyrille Robin
Mardi 5 mai à l'Institut français de Constantine puis à Oran et Tlemcen
Cyrille Robin est un photographe spécialisé dans l'image de mode et de design.
Représenté à Paris et Milan par l'agence Thierry Kauffmann, il travaille pour des maisons françaises et internationales, de joaillerie et de couture, parmi lesquelles Balmain, Burberry, Aurélie Bidermann, Zanotti, Balenciaga, Roger Vivier. L'exposition «Carte Blanche» est le fruit d'un regard libre du photographe sur la précédente édition des Journées de la Mode en Algérie, notamment sur les collections de David-Vincent Camuglio, Khadija Bouguedra, MimmoCarabbeta, Elodie Viens et Katherine Pradeau.

CONFERENCE : L'ART ET LA MODE
par Caroline Hanny
Dimanche10 mai à l'Institut français de Constantine
L'art inspire la mode, mais la mode inspire-t-elle l'art? Amis ou ennemis?
Caroline Hanny a étudié le stylisme dans une grande école parisienne puis a multiplié les expériences dans le secteur de la Mode occidentale. Au fil du temps et des rencontres, son travail de créatrice de mode a évolué vers une recherche artistique, désormais elle est reconnue comme artiste plasticienne, spécialisée dans la performance. Ce parcours l'a conduite à s'interroger sur les liens étroits entre l'Art et la Mode, leurs influences mutuelles, leurs collaborations.

DIRECTION ARTISTIQUE DES JOURNEES DE LA MODE
BEMAS CHAN (Singapour)
Créateur de bijoux et gemmologiste de formation, Bemas Chan évolue depuis son plus jeune âge dans de multiples dimensions. Dimensions géographiques puisqu'il a vécu et travaillé sur trois continents, en Amérique (USA, Costa Rica), en Europe (Danemark et plus largement en Scandinave, ex-Tchécoslovaquie, France) et dans son Asie natale (Singapour, Thaïlande). Mais plus encore dimensions créatrices en étant tour à tour créateur d'accessoires, créateur de vêtements et de masques, designer de tissus mais également acteur (théâtre et cinéma), danseur, chorégraphe, peintre, illustrateur. Bemas Chan est également un expert de l'histoire du costume. Il a enseigné dans des écoles de stylisme en Asie et conduit des défilés, en Chine notamment. Il présente fin mai à Paris son nouveau one-man-show.

PHOTOGRAPHES OFFICIELS DES JOURNEES DE LA MODE

Eytan Jan (Paris)
Eytan s'installe à Paris afin de vivre de sa passion, la photographie. Il fait ses classes en tant que photographe dans le milieu de la mode où il réalise ses premières commandes vidéos. Au cours de projets personnels, il rencontre Charles Guillemin avec qui il crée Panama Films.

Charles Guillemin (Paris – France)
Charles développe ses compétences en matière de production en tant qu'assistant auprès de chaînes de télévisions. Il suit un programme de réalisation à la "San Francisco School of Digital Filmmaking". En juin 2014 il cofonde Panama Films.

Cécile Chabert (Paris)
Cécile Chabert est une créative indépendante installée à Paris. Dès l'âge de 17ans elle commence à bâtir son univers autour de médiums variés : photographie, publicité, dessin, illustrations, installations, affiches, identités visuelles… Après avoir passé deux années en agence de publicité, Cécile se consacre aujourd'hui à ses premiers amours : le dessin et la photographie.

CREATEURS

Rayan ATLAS (Oran)
Rayan Atlas, 30 ans, styliste et créateur de mode, est passionné par le milieu de la mode depuis l'enfance. Il s'est lancé dans la couture et la décoration intérieure. Après une formation diplômante en Algérie, il a pu réaliser son premier défilé de mode à la capitale en 2011. En 2012 il a travaillé et a participé à son deuxième défilé de mode lors du Festival de la mode de Tunis 2013, ce qui fait de lui le premier styliste Algérien qui participe à cet événement.

Sarra BOUCHENAFA (Alger)
Inventives, authentiques, techniques et raffinées jusqu'au plus insoupçonnable détail,les créations de SarraBouchenafa sont l'expression d'un travail constant de recherche sur la matière, la forme, le graphisme et la couleur. Dans son petit atelier, l'artiste réalise elle-même ses pièces du début à la fin, création, stylisme, modélisme, coupe, couture… ce qui donne l'aspect d'un créateur de mode complet a cette artiste. SarraBouchenafa, née à Alger en 1988, est une styliste Algérienne. Détentrice d'un ingéniorat en affaires de l'université HIMI (partenaire ESG), elle se lance dans la mode. Après 5 ans d'expérience professionnelle, elle reprend ce par quoi elle a été passionnée depuis toute jeune, décrochant une place à l'Istanbul ModaAcademy, école de mode turque en 2012 ; la jeune créatrice s'envole alors pour vivre sa passion à travers une formation de styliste et de dessinatrice pour la mode, modéliste et couturière autodidacte, elle revient en Algérie un an et demi après pour cette fois-ci lancer sa ligne de prêt-à-porter de luxe qu'elle réalise entièrement.

Amor GUELLIL (Alger)
Un nom assez connu dans l'univers de la mode algérienne, à 22 ans il dévoile sa première collection couture entièrement dédiée à l'environnement et à l'énergie renouvelable où il affirme son intérêt pour l'esthétique féminine et la mode haute couture. Amor Guellil est un designer et créateur algérien connu par un style à la fois dans la sensualité et dans la construction, il confirme son talent et affirme son ADN en faisant défiler chaque année de nouvelles silhouettes, il s'inspire beaucoup de l'architecture, et de l'art contemporain, entre mélange de styles et assemblage de matières, entre structure et contraste, de bijoux architectural habillant les robes, et autres superpositions faisant de sa création un ravissement féerique pour les yeux. En 2012, il collabore avec la maison Swarovski Autriche, un projet initié par l'ambassade d'Autriche en Algérie, afin de promouvoir la création en matière de mode. Il remporte en juin 2013 le prix de la meilleure création haute couture dans le concours international (France-Algérie) Lumière et Liberté, organisé par l'Institut français dans le cadre des Journées de la Mode IFA 2013. À l'âge de 25 ans, l'étoile montante de la mode algérienne ne cesse d'émerveiller son public toujours à l'affût de ses nouveautés, son objectif est de révolutionner la femme algérienne et démocratiser la mode dans son pays.

Caroline HANNY (Marseille)
Diplômée de l'école ESMOD Internationale Paris styliste modéliste (1999), Caroline Hanny multiplie les expériences, tour à tour attachée de presse mode, costumière pour le cinéma, professeur de stylisme, styliste pour diverses marques de mode, styliste-photo, plasticienne performeuse, photographe et romancière. En 2006, elle reçoit le premier prix du concours ModaDomani présidé par Jean Pierre Mocho et Paco Rabanne, un stand au Who'sNextet un espace aux Galeries Lafayette Paris espace couture offerts, elle crée alors sa marque éponyme. Elle se consacre aux modèles uniques afin de développer au mieux sa créativité et son savoir-faire d'artisan d'art et offrir à ses clientes le plaisir de posséder une robe-objet précieux que l'on collectionne et chérit. En 2009, elle se consacre à la création de robes de mariée sur mesure. Mais, la mode n'est qu'une délicieuse excuse pour ouvrir sur son univers de création. Son travail artistique domine peu à peu ses réflexions et ses choix, réfutant le monde industriel de la mode, Caroline s'attacheaussi à souligner l'unicité de chaque femme en se livrant à des performances telle que la création de robes à même le corps des femmes en un temps donné. Caroline Hanny se définit davantage comme une artiste polymorphe aux frontières de la mode, au travers de ses poésies, photographies, dessins, vidéos, et performances.

Zorana JANJIC (Paris)
ZoranaJanjic est née en 1982 à Kraljevo en Serbie (Ex Yougoslavie). Après avoir obtenu son diplôme à l'Ecole de la Chambre Syndicale de la Couture Parisienne à Paris en 2004 et après s'être forgé une expérience significative dans plusieurs maisons parisiennes de haute couture et de prêt-à-porter, tels que Christian Dior, Jean Charles de Castelbajac, Franck Sorbier, Givenchy et Morgan - ce qui lui a permis d'acquérir une connaissance sans faille des aspects importants de l'industrie de la mode - elle décide de changer son environnement une fois de plus et part à Vienne où elle commence ses études à l'Académie des Beaux-Arts.
Depuis 2007, elle crée ses propres collections, développe les premières lignes de Zorana JANJIC et SPORTIKUTURA et travaille sur divers projets dans les domaines de la scène et des arts visuels. De 2008 à 2013 elle a travaillé en tant que chef du département de design de mode au LOMOGRAPHY à Vienne. En 2013, elle a remporté une subvention du Ministère Autrichien de l'Education, des Arts et de la Culture afin de créer une nouvelle collection personnelle. Dans la même année, elle revient à Paris. En 2014, la marque Zorana JANJIC est fondée.Depuis, ZoranaJanjic présente son travail dans de nombreuses manifestations en France, en Autriche, en Allemagne et au Japon.

My-Linh MARY Bird Song (France)
Après avoir été styliste pour plusieurs marques de prêt-à-porter et créateurs tels que Corinne Sarrut ou encore Antik Batik, c'est en janvier 2011 que My-Lin Mary décide de prendre son envol. Elle crée BIRD SONG, une ligne de vêtements prêt-à-porter féminin ainsi que des accessoires. L'âme de BIRD SONG est empreinte de souvenirs de voyages et de rêves d'ailleurs. L'inspiration de ces collections et un subtil mélange d'exotisme, de passé et d'authenticité. Les vêtements et accessoires se construisent autour de broderies provenant des malles de grand-mères, qui sont réinterprétées afin d'être utilisées pour des créations d'aujourd'hui. Détail parfois invisible, ses modèles nous surprennent par leur originalité et leur audace. La femme BIRD SONG interpelle. On devine au delà de l'apparente poésie des créations affirmées et audacieuses. BIRD SONG c'est un échange de savoir-faire et de cultures différentes entre la créatrice et l'Inde. Les collections sont un résultat du travail complémentaire entre conception à «l'ancienne» et réalisation aux techniques ancestrales venue de l'Orient. C'est la croisée des ces chemins arpentées dans un sens «équitable» qui donne naissance aux créations de BIRD SONG. Tissus nobles et naturels, broderies fines, dentelles incrustées, rubans colorés, tissus lavés... du choix des matières à la confection, le travail est réalisé avec finesse. Les bijoux, les sacs et ceintures sont conçus pour compléter les vêtements et enveloppent d'une nuance discrètement chic.

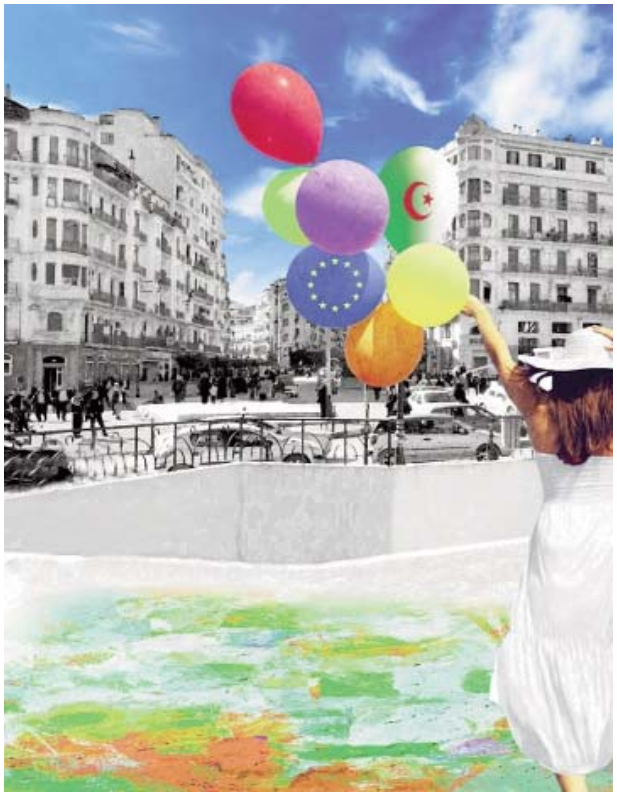
Basma OMAR (Random|Overload) (Amman)
Le style de Basma Omar mêle grunge, bohème et chic, le tout encapsulé dans un esprit androgyne. Les racines qu'elle a au Liban l'ont confronté à une grande synergie artistique arabo-européenne. Ses voyages en Europe et sa découverte des différentes cultures donnent à ses créations un côté pratique et « subjectivement « universel. Elle a une vision originale du East-meets-West, ce qui se reflète par une expression simple et parfois crue dans ses créations.
Basma a un baccalauréat en design graphique, et obtient son diplôme en modélisme du BurgoItalian Institute of fashion à Amman, en juin 2014. Basma aime expérimenter et emprunte des voies alternatives pour un résultat en quelque sorte anticonformiste dans ses créations.
Elle a lancé sa marque Random|overload et a présenté deux collections pendant la MB Amman FashionWeek. Elle travaille aujourd'hui dans l'atelier de couture, Atelier Afifa à Amman, en Jordanie.

Mia VILARDO &Riccardo POLIDORO MYRIAKI (Milan)
Miryaki est le résultat d'une symbiose mélodique entre Nord et Sud. Mia VILARDO et Riccardo POLIDORO, après une carrière universitaire, respectivement à l'IstitutoMarangoni et l'IED ModaLab, en 2009, ont fondé Miryaki. Miryaki est axé sur le concept de la couture urbaine, la philosophie est à la relance de la robe de haute couture dans la vie quotidienne.
Les robes vivent dans une nouvelle dimension: l'approche personnelle commence à partir d'une étude contemporaine inspirée par la culture des gestes de rue et des habitudes, et réinterprétée avec la couture faite à la main et des détails opulents, faisant de chaque pièce usage pratique, pourtant unique.
En Juillet 2014, la marque est l'un des dix gagnants et seul représentant de l'Italie à la Mediterranean fashion prize, tenue à Marseille et promu par Chanel et Dior.

16e FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN EN ALGÉRIE

Un début aux couleurs du chaâbi

Dar Abdellatif, la villa des résidences artistiques à Alger, accueille aujourd'hui, dimanche 10 mai, dès 19h, le chanteur HK – Hadadi Kaddour – et le groupe Les Déserteurs, pour un concert qui inaugure la seizième édition du Festival culturel européen en Algérie, dans le contexte de la célébration de la Journée de l'Europe.



Comme à l'accoutumée, le Festival culturel européen en Algérie s'annonce sous le signe de la diversité et de l'interculturalité. Au lendemain de son inauguration à Alger, cette manifestation européenne, mais ouverte aux différentes cultures de la Méditerranée et du monde, animera au-delà de la capitale algérienne nombre de villes: Annaba, Béjaïa, Constantine, Oran et Tlemcen, jusqu'au lundi 25 mai. Et Tiaret en sera pour la première fois honorée. La musique, tout genre confondu, du classique au contemporain en passant par le flamenco, la pop, le rock, le hip-hop et le jazz, sera la discipline la plus en vue. Avec le chanteur HK (alias Kaddour Hadadi) et Les Déserteurs, cette nouvelle édition révèle le brassage et/ou le métissage culturel qui s'affirme en France, mais aussi dans toute l'Europe.

Accompagné d'un orchestre de musique chaâbi, HK reprend le répertoire de la chanson française, les grands classiques : Padam padam, Toulouse, Les P'tits Papiers, Vesoul, Né quelque part, Le Plat Pays, Sous le ciel de Paris... Ce fils d'immigrés algériens établis à Roubaix s'est fait connaître, entre 2005 et 2009, au sein du groupe M.A.P, avec deux albums : Debout là-d'dans (2006), Les Bronzés font du Ch'ti (2009). En 2009, il crée le groupe HK & Les Saltimbanks, il sort en 2011 l'album Citoyen du monde. La chanson On lâche rien, extraite de cet album, est reprise en chœur dans les manifestations en France, et jusqu'au cinéma dans le film La Vie d'Adèle. Dans Les Temps modernes, sorti en mai 2012, HK rend hommage au grand résistant Stéphane Hessel, sacré chef spirituel du mouvement des

Indignés. Cet artiste a également a publié deux romans : J'écris donc j'existe, une autofiction en 2012, Néapolis en 2014 parus aux éditions Riveneuve. En 2013, Les Déserteurs et lui se mettent ensemble, assurant le spectacle fait de la chanson française et la musique populaire algérienne. Ils feront rêver et danser entre Dar Abdellatif et l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, demain, lundi. Un rendez-vous avec des musiciens émérites tels que Mohamed Abdennour / Pti Moh au mandole, Rabah Khalfa à la derbouka.

R. C.

EXPOSITION VOISINAGE DE L'EUROPE

Le vernissage de l'exposition Regards du voisinage aura lieu, demain, lundi 11 mai, à l'auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, à partir de 18h (une heure avant le spectacle de HK & Les Déserteurs), avec les membres de la Délégation de l'Union européenne. Une exposition visible jusqu'au lundi 25 mai. Elle propose des photos qui illustrent les activités et projets concrets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'UE. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération dans des secteurs aussi variés que la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse, dans tous les pays de la région, offrant ainsi un visage plus humain à la coopération européenne. Seuls quelques-uns des milliers de projets financés par l'UE dans les seize pays du voisinage y sont présentés.

8e FESTIVAL NATIONAL DU TOURISME DU SPORT ET DE LA CULTURE

Rendez-vous à Bordj Ghedir

LA VILLE de Bordj Ghedir, dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj, abrite depuis ce vendredi 8 mai le huitième Festival national du tourisme du sport et de la culture, organisé dans le cadre de la commémoration du 70e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Cette manifestation de deux jours organisée sous le slogan «Intercommunication des générations» vise à promouvoir le tourisme de montagne et la pratique sportive, à mettre en avant les spécificités de la région en matière de développement rural et à mettre en valeur les nombreux atouts des Bibans, a souligné le président du comité d'organisation, Farouk Ouchen, également président de l'association Chouatra de Bordj Ghedir. Organisé en collaboration avec l'Office des établissements de jeunesse (ODEJ), le festival réunit des jeunes de douze wilayas du pays, en l'occurrence Sétif, Biskra, Alger, M'sila, Constantine, Tizi-Ouzou, Blida , Médéa ,Batna, Tipaza, Mostaganem et Bordj Bou Arreridj. Un programme sportif et touristique, notamment une course à pied et une rencontre de football d'exhibition entre les vétérans de Bordj Ghedir et du Mouloudia Olympique de Béjaïa, a été élaboré, aux côtés d'un hommage à des moudjahidine de la région ainsi qu'à des sportifs. Le festival vise également, selon ses organisateurs, à présenter les opportunités d'investissement dans le domaine touristique, notamment dans la région de M'zita qui culmine à 1.500 m au-dessus du niveau la mer, un site très propice pour l'oxygénation et la préparation des sportifs.

APS

SORTIR

SYMPHONIE
L'Orchestre symphonique national algérien en concert sous la direction du Chef Amine Kouider. Aujourd'hui, dimanche 10 mai. 19h. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Au programme, les classiques de la musique algérienne. Accès : 300 DA.

THEATRE
2e édition des Journées théâtrales à Bordj El Kiffan, Alger, du samedi 9 au samedi 16 mai sous le slogan Miroirs de l'avenir...Lanterne du passé. Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS). Variété de création et d'innovation des étudiants de l'ISMAS et d'autres artistes en présence des enseignants, des chercheurs et des créateurs.
Douze pièces produites par des coopératives, des Théâtres régionaux et des étudiants sortants de cet institut seront proposées pour fêter la création académique. Un hommage sera rendu à titre posthume à l'enseignant et spécialiste en chorégraphie, M. Smail Dahmani. Des débats nocturnes portant sur l'action culturelle seront animés sous une kheïma à l'institut.

RIRE
2e édition du Festival international du rire à Alger : Alge'Rire Comedy. Parrainé par l'humoriste Ramzy. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du mercredi 13 au samedi 16 mai. Soirées de sketches, spectacles de danse, one-man-show. En la présence de le Comte de Bouderbala, Hichem Mesbah et Sasha Judaszko. Le programme de cette manifestation sera révélé dès le lundi 11 mai. Consulter : www.broshingevents.com

FADO
Cuca Roseta en concert de fado du Portugal. Le vendredi 15 mai à Ibn Khaldoun, Alger. 19h. Accès libre.

SOUK
Grand souk traditionnel. Samedi 16 mai. A côté du Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa. 10h : Exposition-vente. Après-midi : Rencontres avec les artisans.

SPECTACLE
Bollywood Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Salle Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes. Accès : 1200 DA.

MODE
Accessoires de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières enveloppantes, cadrages précis, décalage et détournement d'objets, c'est toute l'esthétique des accessoires qui est ici placée en majesté. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces « à-côtés » qui n'en sont pas évidemment.

ECRITURE
Exposition L'Ecriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures, autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots, l'histoire de l'écriture, des premiers hiéroglyphes aux caractères latins. Musée public national du Bardo, Alger.

FELIV
Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet.

CYCLISME-AFRIQUE

Dix pays annoncés au tour cycliste international du Togo

DIX ÉQUIPES d'autant de pays sont attendues à Lomé pour prendre part au 24è tour cycliste international du Togo dont le coup d'envoi sera donné le 11 mai pour prendre fin six jours après, ont annoncé vendredi les organisateurs.
Outre le Togo, l'édition 2015 du Tour de cycliste du Togo enregistrera la participation du Ghana, Côte dÆIvoire, Burkina Faso, France, République Démocratique du Congo, Nigeria, Mali, Bénin et Sierra Leone.
Huit étapes sont au menu de cette édition. Les coureurs vont parcourir au total 1516,5 km dont 817,7 km de transbordement. Le président de la Fédération togolaise de cyclisme revient sur les préparatifs de l'équipe togolaise. " Nous avions depuis décembre organisé des courses. Nous avons organisé le championnat national du Togo, suivis de tests pour pouvoir sélectionner nos
coureurs. Nous devons nous rendre au Sénégal, malheureusement compte tenu de nos moyens très limités, on n'a pas effectué le déplacement", a indiqué le président de la fédération togolaise de cyclisme et sportpub, Anani Assiongbon, ajoutant que le Tour du Togo appartient à tout le Togo et chaque année, une nouvelle étape est ajoutée au tour pour intéresser la jeunesse à notre sport.
Cette 24è édition prendra fin le 17 mai prochain avec un critérium prévu à Lomé.

TENNIS : 14 PAYS PRÉSENTS AU TOURNOI "FUTURES 2" À BEN AKNOUN

QUATORZE PAYS ont confirmé leur participation au tournoi international "Futures 2 - messieurs" organisé par la Fédération algérienne de tennis (FAT) du 9 au 16 mai au tennis club "Les Palmiers" de Ben Aknoun (Alger). "La Fédération algérienne de tennis a organisé ce tournoi dans le cadre de son calendrier international" a indiqué le responsable de la cellule communication de la FAT, Belkacem Dridi. Il s'agit de France, Espagne, Portugal, Brésil, Irlande, Allemagne, Pays-Bas, Turquie, Inde, Chine, Macédoine, Maroc et l'Algérie, pays organisateur de ce tournoi, doté de 10.000 Dollars américains.
Le Tunisien Kamel Belhadj Alaya sera le juge-arbitre de ce tournoi international, prévu sous la direction du jeune Hamza Khelassi (Algérie).

BASKET-BALL/DIVISION NATIONALE "DAMES" (PLAY-OFF - 9EJ)

LE GS PÉTROLIERS et l'OC Alger n'ont pas fait de détails en s'imposant facilement et respectivement devant l'EC El-Biar (88-25) et MT Sétif (64-43) pour le compte de la 9e journée des Play-off de basket- ball chez les dames.
Résultats et classement
Vendredi (9e journée) :
OC Alger - MT Sétif 64-43
GS Pétroliers - EC El-Biar 88-25
Exempt : Marine Hussein-Dey

Classement :	Pts	J
1. GS Pétroliers	15	9
--. OC Alger	15	9
3. Marine Hussein-Dey	13	9
4. MT Sétif	11	9
5. EC El-Biar	8	9

R.S.

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE DE HANDBALL

Un quatuor inédit

Ce qui est certain, c'est que le vainqueur de la Coupe d'Algérie 2015 inscrira son nom pour la première fois de son histoire dans cette compétition car aucune formation des quatre encore en lice, n'a remporté, jusque-là, de Coupe d'Algérie.



Le quatuor est composé de Baraki, El-Biar, Bordj Bou-Arréridj et Chelghoum-Laid et nul doute que la course pour le titre suprême s'annonce encore palpitant. L'histoire retiendra que ces quatre formations sont toutes arrivées à la finale de la Coupe d'Algérie mais aucune d'elles ne l'a remportée. Les El-Biarois sont parvenus à deux reprises à ce stade de la compétition et ont perdu en 1987 face au MC Alger puis en 2011 face au GSP. Le Croissant de Chelghoum-Laid, en 2002, avait été battu 37 à 31 par le MC Alger. Six années, plus tard, le CRB Baraki, sous la conduite de Kamel Madoun, avait perdu à la salle Harcha en dépit d'une excellente prestation 22 à 18 et enfin, il y a cinq ans, en 2010, le CR Bordj Bou-Arréridj a connu le même sort, toujours face au GS Pétroliers sur le score de 38 à 22.
Aujourd'hui, puisque l'ogre pétrolier n'est plus là, la course sera intéressante pour ces quatre clubs pour savourer, au final, la joie de Dame coupe. Pour revenir aux quarts de finale, on dira tout simplement que le Chabab de Baraki est le seul club qui a gagné par un écart considérable face au sept de Tadjenant qui n'a pas réédité l'exploit mais qui sort la tête haute. Le score final de (34 à 27) au profit des camarades de Toum Hamza s'est dessiné grâce à l'expérience des joueurs de Baraki notamment en fin de partie pour terminer en apothéose.
Les El-Biarois, pour leur part, ont dû attendre les prolongations pour venir à bout d'une coriace formation du Widad de Rouiba 25 à 24 à la salle de Baraki. Les camarades de Brahim Benmeghsoula, qui géraient parfaitement la rencontre, ont été rejoints au tableau d'affichage par cette étonnante équipe rouibéenne, obligeant les Rouge et Bleu à aller à l'extra-time.
Le derby milévien entre Chelghoum-Laid et Mila a souri au premier nommé par un tout petit but d'écart -22-21). Les poulains de Badis ont eu chaud face à la formation de Hakim Medjahed qui regrette d'avoir laissé passé une occasion en or pour aller en demi-finale. Il n'en demeure pas moins que le CRBM aura réalisé un bon parcours cette saison en parvenant à se qualifier aux quarts de finale, ce qui demeure une excellente performance.
Le choc de ces quarts de finale entre Aïn Touta et Bordj Bou-Arréridj aura tenu toutes ses promesses, mais ce sont les protégés de Moulay qui ont eu le dernier mot pour se qualifier par 18 à 15. Comme en témoigne le score final, le match s'est joué en défense et fut serré de bout en bout.
Lors du prochain tour (demi-finale), nous aurons une belle affiche entre Baraki et El-Biar, qui verra Karim Bechkour, le coach du CRBB affronter son ancienne équipe et l'autre demi-finale opposera le CR Bordj Bou-Arréridj au Croissant de Chelghoum-Laid.

Said Lacète

RÉSULTATS TECHNIQUES
HBC El-Biar 25 WO Rouiba 24 (ap)
CRB Baraki 34 MB Tadjenant 27
C Chelghoum-Laid 22 CRB Mila 21
ES Aïn Touta 15 CRBB Arréridj 18
Programme des demi-finales
CRBBA – CCL

SEMI MARATHON DE LA SÛRETÉ NATIONALE:

Victoire de Bekhouche (messieurs) et Senani (dames)

LA 8E ÉDITION du semi marathon de la Sûreté nationale, disputée vendredi matin à Alger en commémoration du 70e anniversaire des répressions sanglantes du 8-mai 1945 a été remportée par Billel Bekhouche (sélection militaire) chez les messieurs, et Reham Senani (Protection civile) chez les dames.
La course dont le coup d'envoi a été donné près de la Grande-poste (Alger-centre) en direction du siège de la Direction des Unités républicaines de sécurité, à El Hamiz (Est de la capitale), a été marquée par la présence de 205 athlètes, sur une distance de 17 km pour les 108 messieurs, et seulement 9 km pour les dames.
Chez les messieurs, le podium a été complété par Fethi Meftah (2e) et Ahmed Messal, de la sélection militaire, au moment où Nassima Sabour et Nassima Messaoudi de la Protection civile ont pris respectivement les 2e et 3e places.
Le départ pour les messieurs a été donné près du Square Sofia alors que les dames, engagées sur un parcours moins long, ont débuté leur course près du parc des loisirs du Caroubier, avant de converger vers le même point d'arrivée, à El Hamiz.
"La course a été difficile, surtout en présence des athlètes de la Police nationale et de la Protection civile, qui ont été de redoutables concurrents.
«Je suis donc doublement content d'avoir gagné cette course" a déclaré Billel Bekhouche après la fin de la course. "C'est une bonne chose pour moi d'avoir remporté cette course, que je considère comme une préparation pour les Jeux Mondiaux militaires, prévus au mois d'octobre en Corée du Sud" a ajouté le vainqueur de cette 8e édition du semi-marathon de la Sûreté nationale.
De son côté, Reham Senani a mis en valeur "le soutien" de ses coéquipières de la Protection civile, Nassima Sabour et Nassima Messaoudi, qui selon elle "ont grandement contribué à cette performance". "C'est grâce à elles que j'ai pu franchir la ligne d'arrivée en premier" a déclaré Senani, ajoutant que ce semi marathon de la police nationale lui "servira de préparation pour une compétition internationale, le 30 mai courant au Maroc".
Cette manifestation a été marquée par la présence de plusieurs officiers supérieurs de l'ANP, de la Sûreté nationale, de la Protection civile, de la Gendarmerie et des Douanes, à leur tête, le Général major Meguedad Benziane, et le Général major Abdelghani Hamel, ainsi que le ministre de la jeunesse Abdelkader Khomri et le président du Comité sportif et olympique algérien, Mustapha Berraf, et le Wali d'Alger, Abdelkader Zoukh et le Directeur général des services pénitenciers Mokhtar Felioun.
Outre la commémoration du 70e anniversaire des répressions sanglantes du 8-mai 1945, la police nationale a tenu à rendre hommage, à travers ce semi-marathon au défunt Mohamed Salah Talhi, ancien président de l'Association sportive de la sûreté nationale, et un des fondateurs de la section "athlétisme".

R.S.

LIGUE 2 MOBILIS (28e JOURNÉE):

Suspense total pour la montée et le maintien

La lutte pour les deux derniers billets synonymes d'accession en Ligue 1 Mobilis de football bat son plein et à moins de deux journées de l'épilogue où rien n'est encore joué entre le RC Relizane, le DRB Tadjenanet et l'O Médéa tout comme pour le maintien ou plusieurs équipes sont concernées par la relégation.

La vingt-huitième journée disputée ce vendredi a permis au promu le DRB Tadjenanet de rejoindre le RC Relizane à la seconde place grâce à sa précieuse victoire contre le leader l'USM Blida qui avait déjà assuré son retour en Ligue.1.
Les hommes de Liamine Bougherara ont peiné avant de s'imposer petitement grâce à un but de Amrani inscrit juste à l'entame de la seconde période. Grâce à cette précieuse victoire, le DRBT a fait un grand pas vers une montée historique en Ligue 1.
De son côté, le RC Relizane est revenu bredouille de son déplacement à Saida dans le derby de l'ouest, qui a tenu toutes ses promesses et a permis au MCS de l'emporter sur des réalisations de Hanifi et Motrani contre une réduction de score de Merzougui.
En dépit de cette défaite, le RCR conserve intactes ses chances de décrocher l'un des deux billets pour la montée.
La bonne opération de la journée est réalisée par l'O Médéa qui revient à deux longueurs du duo "DRBT-RCR". Un but de Boulaiouidat sur penalty avant la pause permet à son équipe de rester en course pour l'accession. Le prochain match contre l'USM Blida dans le derby de la Mitidja s'annonce capital pour les Olympiques.
Dans le bas du tableau, pas moins de cinq équipes sont sous la menace de la relégation. La 28e journée a été marquée par la victoire de la lanterne rouge l'AB Merouana contre le CA Bordj Bou Arreridj (1-0). Un succès qui lui permet de garder un petit espoir de maintien à condition de remporter les deux derniers matchs et



attendre les résultats des autres équipes. Un scénario qui semble improbable.
Le bénéficiaire de cette journée est incontestablement l'A Boussaâda qui a assuré son maintien en Ligue 2 après sa victoire contre le CRB Ain Fekroune (2-1), tout comme la JSM Bejaia qui s'est imposée contre le WA Tlemcen (2-1).
En revanche, les choses se compliquent davantage pour les deux ex-pensionnaires de Ligue 1 : le WA Tlemcen et le CRB Ain Fekroun condamnés à réagir avant qu'il ne soit trop tard tout comme l'USMM Hadjout.

R.S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MC Saïda - RC Relizane	2-1
ESM Koléa - AS Khroub	2-0
US Chaouia - CA Batna	1-0
O. Médéa - USMM Hadjout	1-0
DRB Tadjenanet - USM Blida	1-0
Amel Boussaâda - CRB Aïn Fekroun	2-1
AB Merouana - CA Bordj Bou Arréridj	1-0
JSM Béjaïa - WA T	2-1

Classement :	Pts	J
1. USM Blida	51	28
	accède en Ligue 1	
2. RC Relizane	45	28
- . DRB Tadjenanet	45	28
4. O. Médéa	43	28
5 . CA Batna	40	28
- . MC Saïda	40	28
7 . CA Bordj Bou Arréridj	39	28
- . A Boussaâda	39	28
9 . JSM Béjaïa	38	28
10. US Chaouia	37	28
11. AS Khroub	36	28
12. CRB Aïn Fekroun	34	28
13. WA Tlemcen	32	28
14. USMM Hadjout	31	28
15. ESM Koléa	30	28
16. AB Merouana	27	28

L'ALGÉRIE SOUHAITE ORGANISER LA LES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE (SENIORS)

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de boxe (FAB), Nabil Sadi, a indiqué mercredi que "l'Algérie souhaite abriter les championnats d'Afrique de boxe (seniors), prévus août prochain."
"Nous avons formulé une demande officielle au ministère des Sports en vue de l'organisation des prochains championnats d'Afrique de boxe, prévus le mois d'août prochain", a indiqué à l'APS le président de la FAB, Nabil Sadi.
La prochaine édition des championnats d'Afrique revêt un caractère important pour la boxe algérienne puisqu'elle est qualificative aux championnats du monde de la discipline, prévus du 2 au 18 octobre à Doha au Qatar.
"C'est une motivation en plus pour les boxeurs algériens qui auront l'occasion de se produire sur le sol algérien et pourquoi pas préserver le titre africain obtenu à Yaoundé au Cameroun en 2011", a-t- il dit. Lors de la précédente édition à Yaoundé (Cameroun) la sélection algérienne de boxe a été sacrée championne dÆAfrique par équipes en remportant huit médailles dont 3 en or, 3 argent et 2 de bronze.
"Nous espérons avoir une réponse favorable de la part des pouvoirs publics pour entamer les démarches nécessaires au niveau de la Confédération africaine de boxe (CAB) dont les travaux de l'assemblée générale élective auront lieu la semaine prochaine", a précisé Nabil Sadi.
Le Togolais Azad Kelani Bayor a été élu président de la CAB lors du congrès du Comité exécutif de l'Association internationale de boxe (AIBA), tenu novembre dernier à Jeju en Corée du Sud.
Le président de la Fédération algérienne de boxe, Nabil Sadi, a été élu membre du Comité exécutif de l'AIBA. Donc, il est assuré d'avoir également ce statut au sein de l'instance africaine.

TRIPLE SAUT:

Le Cubain Pichardo à 17,94 m, 6e performer de tous les temps

LE CUBAIN Pablo Pichardo, 21 ans, a réalisé vendredi la onzième meilleure performance mondiale de tous les temps au triple saut avec 17,94 m à La Havane (vent nul), devenant le 6e meilleur performer de l'histoire, a indiqué la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) sur son site internet.
Le vice-champion du monde 2013 à Moscou a amélioré de 18 centimètres sa meilleure performance personnelle, qui remontait à février 2014, déjà à La Havane (17,76 m).
Avec cette meilleure performance mondiale de l'année, il efface aussi des tablettes le record national de Cuba, qui était jusque-là la possession de Yoelbi Quesada: 17,85 m réalisés lors de son sacre mondial à Athènes à l'été 1997.
"J'espérais plus de 17,50 m, mais pas un si grand saut, vu que j'avais une année sans saut et que je manquais de rythme", a expliqué le Cubain à la presse locale. Pichardo se rapproche du club très fermé des triples sauteurs à plus de 18 mètres: le Français Teddy Tamgho avec 18,04 m en 2013, l'Américain Kenny Harrison avec 18,09 m en 1996 et le Britannique Jonathan Edwards, qui détient depuis 1995 le record du monde à 18,29 m.
"Je veux maintenant me rapprocher des 18 mètres et chercher l'or mondial", a ajouté Pichardo, alors que la finale du concours du triple saut des Mondiaux-2015 à Pékin se déroulera le 27 août.
Pichardo doit retrouver dans une semaine à Doha au Qatar, Tamgho et le Britannique Christian Taylor, lors de l'ouverture de la Ligue de diamant d'athlétisme, a indiqué l'IAAF sur son site internet.

R.S.

MOURINHO VEUT GARDER CECH

L'ENTRAÎNEUR de Chelsea Jose Mourinho veut garder dans l'effectif du club son gardien N.2 Petr Cech, dont le contrat s'achève en 2016, rapporte hier la presse britannique en citant le technicien portugais.
"Si j'ai mon mot à dire, ma volonté, c'est que Petr reste, a déclaré Mourinho vendredi. C'est comme ça, le club sera toujours plus important que n'importe quel joueur et la saison a rappelé qu'il nous faut deux bons gardiens. Ma volonté numéro un, c'est qu'il reste. Ensuite, s'il part, qu'il ne reste pas en Angleterre. C'est une option que je ne souhaite pas."
Le Tchèque de 32 ans, qui vient de boucler sa 11e année chez les Blues, a perdu cette saison sa place de titulaire au profit du Belge Thibaut Courtois. Il est convoité par de nombreux clubs, parmi lesquels Arsenal, un éventuel transfert que Mourinho souhaite éviter à tout prix.
"Mais je ne suis que l'entraîneur et Petr représente tellement pour ce club après tout ce qu'il a fait, qu'il mérite de la considération. Si la décision du club est différente de la mienne, je l'accepterai avec respect", a toutefois conclu le Portugais.

ANCELOTTI-ISCO : C'EST LA GUERRE !

CARLO ANCELOTTI a la réputation d'être un coach apprécié par ses joueurs. Les relations entre l'entraîneur du Real Madrid et son meneur de jeu Isco semblent pourtant avoir tourné à l'orage. Le quotidien madrilène Marca assure en effet que le joueur de 23 ans a très mal vécu d'être laissé sur le banc face au Rayo Vallecano (2-0) le 8 avril, puis sur le terrain de l'Atlético Madrid en Ligue des champions une semaine plus tard (0-0).
Plus largement, l'international espagnol trouverait injuste que les retours de blessure de Luka Modric et James Rodriguez lui aient fait perdre du temps de jeu, alors que ses prestations durant la première moitié de la saison avaient fait de lui l'un des meilleurs joueurs du Real Madrid. «Le joueur se sent ciblé par son technicien et pense qu'on lui en demande plus qu'aux autres cracks», révèle Marca.
De son côté, Ancelotti serait très agacé par l'attitude d'Isco. À ses yeux, les compliments auxquels l'ancien joueur de Malaga a eu droit ces derniers mois lui seraient montés à la tête. Conséquence, Isco ne ferait plus sur le terrain les efforts qui lui avaient permis de faire son trou parmi les titulaires de la formation madrilène.

MANU FAIT SIGNER PLUS TÔT DEPAY

Le manager de Manchester United Louis van Gaal a affirmé qu'il avait été contraint de faire signer dès maintenant l'attaquant du PSV Eindhoven Memphis Depay, pour éviter de voir l'ailier néerlandais lui échapper au profit du Paris SG.
Le technicien a expliqué en conférence de presse qu'il avait dû déroger à ses habitudes en organisant ce transfert bien avant la fin de la saison, "car sinon le joueur aurait signé au Paris Saint-Germain".
Jeudi, le club anglais a annoncé l'arrivée de l'ailier international de 21 ans, convoité par plusieurs clubs européens, et qui a inscrit 49 buts en 122 matches avec Eindhoven (2011-2015).
Son transfert est estimé à environ 33 millions d'euros pour une durée de quatre ans.

90.000 DOLLARS POUR AVOIR PLAISANTÉ À L'AÉROPORT DE MIAMI



Un médecin vénézuélien va devoir payer quelque 90.000 dollars de dédommagements pour avoir plaisanté sur de prétendus explosifs que soi-disant il transportait avant de monter dans un avion à Miami (sud-est des Etats-Unis), provoquant l'évacuation partielle de l'aéroport, selon son avocat lundi.

Manuel Alvarado, 60 ans, va devoir débourser 89.172 dollars pour "son manque de jugement momentané" en vue de dédommager les pertes que l'évacuation de deux terminaux de l'aéroport a entraînées pour plusieurs compagnies aériennes et la police de Miami, qui avait déployé une unité anti-explosifs, a expliqué son avocat Brian Bieber.

Avant de monter dans cet avion à destination de Bogota le 22 octobre, Manuel Alvarado avait répondu à un membre du personnel de la compagnie colombienne Avianca, qui le soumettait à un petit interrogatoire de routine, qu'il transportait des explosifs C-4. Malgré le fait que ce chirurgien, qui exerce au Venezuela, ait affirmé par la suite avoir simplement voulu plaisanter, les autorités l'ont arrêté et ont déclenché les procédures d'urgence à l'aéroport international de Miami en Floride. Manuel Alvarado s'est engagé à payer l'indemnisation de quelque 90.000 dollars, selon son avocat.

AVALÉ VIVANT PAR UN ANACONDA: PETA NE DIGÈRE PAS



Dans le documentaire "Eaten Alive", Paul Rosolie se fera avaler par un anaconda. Si le programme sera diffusé sur "Discovery Channel" dimanche prochain, PETA crie déjà au scandale.

Nous vous avions déjà parlé de l'expérience totalement folle tentée par Paul Rosolie. "Le cinéaste spécialiste de la vie sauvage Paul Rosolie entrera dans le ventre d'un anaconda dans une combinaison anti-serpent spécialement créée", avait annoncé le site de "Discovery Channel".

"Le serpent m'a passé à tabac et écrasé"

"Je n'ai pas le droit de dire jusqu'où c'est allé. Je peux vous dire que le serpent m'a passé à tabac et écrasé. L'émission est l'histoire d'une tentative. Et on a tout tenté", a déjà précisé Paul Rosolie au magazine "Entertainment Weekly". "Je voulais faire quelque chose qui choquerait les gens et ça fonctionne! Des gens du monde entier m'appellent pour me dire qu'ils espèrent que j'attraperai Ebola, qu'ils espèrent que je mourrai, que je suis inhumain et horrible, que je suis le Hitler des animaux, et c'est génial! Tous ces gens sont en fait des soutiens, ils n'ont juste pas encore vu le programme".

C'est ce dimanche que les téléspectateurs pourront découvrir le documentaire "Eaten Alive". Avant même sa diffusion, le programme suscite de vives critiques. A commencer par l'association de défense des animaux PETA.

"Cette cascade est tirée par les cheveux, mais elle est aussi mortelle pour le serpent", a réagi Delcianna Winders, l'une des représentantes de PETA, dans un communiqué. "Honte à ce pseudo expert de la vie sauvage pour avoir malmené et vraisemblablement tué un animal pour le frisson. Et honte à Discovery Channel de l'avoir encouragé". Selon Paul Rosolie, "Eaten Alive" a le mérite de lancer un vrai débat. "Ce qui est intéressant, c'est que l'association PETA a reçu 40 000 signatures contre Eaten Alive. Mais une pétition pour la protection de la forêt amazonienne n'est qu'à 159 signatures. Les gens s'intéressent aux animaux. Mais ils ne font pas le lien avec l'habitat dans lequel vivent les animaux", souligne l'explorateur.

Retour à la vie "miracle" d'un enfant après une hypothermie record

Adam, un garçonnet de deux ans disparu de chez lui et retrouvé inconscient au bord d'une rivière, sa température corporelle tombée à 12,7° Celsius, a recommencé à parler, jouer et manger, a déclaré jeudi son médecin, qualifiant son cas de "miracle".

"Je n'ai aucune hésitation à qualifier cela de miracle, (...) d'un cas unique à l'échelle mondiale" pour un patient sorti du coma dont la température corporelle était tombée aussi bas, a déclaré à la presse Janusz Skalski, directeur du département de chirurgie cardiaque à l'hôpital pour enfants de Cracovie (sud).

En 2011, des médias suédois ont rapporté le cas d'une petite fille retrouvée alors que la température de son corps était de 13 degrés, elle aussi revenue à la vie à l'hôpital.

Le cas le plus sévère d'hypothermie



suivi d'un retour à la vie décrit dans la presse médicale spécialisée remonte à 1999. Une femme médecin suédoise de 29 ans, Anna Baagenholm, était tombée en 1999 dans une rivière glacée en Norvège. Elle avait été retrouvée deux heures après sa disparition en état de mort clinique, mais ranimée à l'hôpital, alors que sa température corporelle était descendue à 13,8 degrés. Elle a souffert par la suite d'une paralysie partielle des mains, dont les nerfs avaient été endommagés.

Le petit Adam était sorti, vêtu d'un simple pyjama, dans la nuit de dimanche de la maison de sa grand-mère dans le village de Raclawice, près de Cracovie, sans que celle-ci s'en aperçoive, alors que la température extérieure était descendue à -7°C. Les secours l'avaient retrouvé le matin suivant au bord d'une rivière proche.

Transporté à l'hôpital, le garçonnet a été sorti du coma artificiel thérapeutique mercredi après que les médecins ont constaté que ses principaux organes restaient intacts.

Le saviez-vous

SELON DES ÉTUDES SCIENTIFIQUES, LES ÉCOLES COMMENCENT TROP TÔT !



Au cours des trois dernières années, plusieurs études scientifiques ont été réalisées et ont toutes conduit à la même conclusion, aller à l'école tard dans la journée, améliore l'apprentissage.

En effet, selon ces études, les écoles commencent trop tôt. La recherche biologique montre que les rythmes circadiens changent pendant l'adolescence, les garçons et les filles sont programmés pour dormir tard la nuit avec un besoin de 8 heures de sommeil.

Ce déphasage, entraîné par un changement du taux de la mélatonine dans le cerveau, commence en général de 13 ans et se renforce à l'âge de 17 ans. Ces études ont aussi prouvé que le cerveau ne sera entièrement fonctionnel pour apprendre qu'à partir de 10h.

UNE ENTREPRISE BANNIT LE PAPIER, DES BUREAUX JUSQU'AUX TOILETTES



Une société information aux Pays-Bas a décidé de passer au tout numérique. Résultat, bloc-note, facture et même papier toilette sont désormais interdits. Un salarié français consomme chaque année 70 à 85 kilos de papier, ce qui représente trois quart du tonnage des déchets produits dans les activités de bureaux (Source ADME 2011). Aux Pays-Bas, une initiative écologique pourrait inspirer le comportement actuel des entreprises. La société d'informatique Decos a décidé de bannir complètement le papier, selon un article paru dans un journal national Nrcq.

Bloc-note, journaux ou serviettes ont disparu du paysage. Même les toilettes sont équipées d'un système lavant-séchant à la japonaise. Quant aux relations professionnelles, le courrier papier reçu est directement renvoyé à l'expéditeur et les échanges avec les fournisseurs refusant les factures numériques sont stoppés. Les avantages de ces bonnes résolutions ne tarderont pas à se faire sentir. En étant la première à dématérialiser ses factures, l'entreprise française b-process avait évité la production de 2 375 tonnes de papier en 2008, soit l'équivalent de plus de 800 tonnes de CO_2. En plus de rendre les espaces de travail plus agréables, sans bureaux encombrés, placards ou poubelles, cette initiative profite...

Samsung Galaxy S6 : *Déjà visible sur le benchmark AnTuTu ?*

Le prochain smartphone de référence de Samsung a-t-il déjà fait une apparition sous la référence SM-G925F dans le benchmark AnTuTu ?



Après un smartphone Galaxy S5 qui a prolongé la série à succès de Samsung sans la révolutionner, le groupe coréen travaillerait à un nouveau modèle en repartant de zéro, d'où le nom de code Project Zero, avec des caractéristiques qui s'annoncent haut de gamme.
Un prototype de ce futur Galaxy S6 a peut-être fait son apparition dans l'outil de benchmark AnTuTu et sous la référence SM-925F, selon le site chinois CNMO. Les informations apparaissant dans la fiche AnTuTu font état d'un affichage 5,5 QHD (2560 x 1440 pixels) et d'un processeur Exynos 7420 octocore 64-Bit avec 3 Go de RAM et 32 Go de mémoire de stockage.
La partie graphique serait un GPU ARM Mali-T760. Le smartphone disposerait d'un APN 20 megapixels à l'arrière et 5 megapixels à l'avant, et le tout tournerait sous Android 5.0 Lollipop. C'est tout ce qu'indique la fiche, si elle est légitime, sans mention ni indice d'un éventuel Galaxy S6 avec un affichage étiré sur la tranche.



Google expulse les applis liées à The Pirate Bay de son Play Store

PLUSIEURS programmes permettant d'accéder au fameux tracker BitTorrent ont été boutés hors du magasin d'applications du géant du Web. Ce dernier estime qu'elles violent son règlement relatif à la protection de la propriété intellectuelle.
Ils s'appellent The Pirate Bay Proxy, The Pirate Bay Premium ou PirateApp… Tous ces programmes, qui étaient présents il y a encore quelques heures sur le Play Store de Google, viennent d'être bannis du kiosque d'applis. Raison invoquée : ils ont violé la clause de propriété intellectuelle du règlement relatif au contenu de Google Play.
TorrentFreak, qui rapporte cette information, a publié l'email envoyé par Google au développeur de The Pirate Bay Proxy, une appli qui connaissait un certain succès, avec 900 000 téléchargements et 45 000 utilisateurs chaque jour. La missive le notifie non seulement le de la suppression de son application du Play Store, mais le menace également de clore son compte développeur en cas de nouvel écart.
Son développeur, cité par TorrentFreak, ne l'entend pas de cette oreille et a fait appel de cette décision. Car selon lui, The Pirate Bay Proxy, qui permet de se connecter au site malgré un éventuel blocage en passant par un intermédiaire, n'est en rien différente d'un navigateur comme Chrome. Son application ne permet en effet pas de télécharger le moindre contenu. Il faut pour cela passer par un client BitTorrent.
Cette affaire, qui intervient, hasard du calendrier, au lendemain de la décision du TGI de Paris contraignant les FAI français à bloquer le fameux site, est peut-être une nouvelle illustration d'un serrage de vis de Google. Il y a quelques semaines, l'entreprise indiquait qu'elle allait intensifier sa lutte contre le piratage de contenus et que son «partenariat avec l'industrie des loisirs s'approfondissait chaque jour »

Internet Explorer et Safari en hausse

SUR L'ORDINATEUR de bureau, Internet Explorer et Safari sont les deux navigateurs qui semblent avoir le mieux profiter du mois de novembre avec une part d'utilisateurs en hausse. Pour Net Applications, qui se base sur les données de 160 millions de visiteurs uniques pour 40 000 sites Web, Internet Explorer demeure le leader sur l'ordinateur de bureau avec une part d'utilisateurs de 58,94 %. Sur le mois de novembre, elle a progressé de 0,45 point.



IE11 s'impose de plus en plus avec 25,49 % tandis qu'à l'autre extrême, IE6 est quasiment mort avec désormais moins de 1 %. Selon Net Applications, ce n'est que depuis le mois d'octobre que IE11 est passé devant IE8 (15,11 %).
L'autre navigateur à avoir gagné quelques points en novembre est Safari qui atteint 5,90 % (+0,8 point). La hausse est plus anecdotique pour Opera et lui permet d'atteindre 0,88 %. Les perdants du mois de novembre sont Firefox et Google Chrome avec respectivement 13,26 % (-0,65 point) et 20,57 % (-0,68 point). Pour le navigateur de Mozilla, c'est dans la continuité d'une année noire, ce qui n'est pas le cas pour Chrome.

Recharger son smartphone avec une pile 9V, c'est possible

NOS SMARTPHONES sont énergivores et tous les moyens sont bons pour prolonger l'autonomie de leur batterie. Si certains conçoivent des batteries externes, d'autres proposent des idées toutes simples : recharger le mobile avec une pile électrique de 9V.
Le Plan V, c'est son nom, ressemble à un porte-clés qui vient se glisser dans la poche. C'est en réalité un chargeur de secours qui renferme un circuit électrique permettant de transférer l'énergie d'une pile carrée à un smartphone. A cet effet, le gadget est muni d'un port micro-USB et de deux embouts pour y brancher la pile. De cette manière, l'utilisateur peut recharger son mobile à tout moment afin de bénéficier de quatre heures d'autonomie supplémentaire en appel. L'idée consiste à fournir une solution à portée de main aux utilisateurs nomades en cas d'urgence.
A l'état de prototype, Plan V est uniquement compatible avec les terminaux munis de port micro-USB pour le moment. Toutefois, une déclinaison pour les iPhones est envisageable si le projet réussit son pari sur Kickstarter.



WINDOWS 10 : CE QUE LES UTILISATEURS AVANCÉS DEMANDENT LE PLUS



Nouvelle salve concernant les principales requêtes des utilisateurs avancés de la préversion technique de Windows 10 alias Windows Technical Preview.
Au mois d'octobre, Paul Thurrott avait publié une liste des demandes et suggestions ayant le plus d'écho auprès des testeurs avancés de la préversion technique de Windows 10. Un classement qui est établi via un script concocté par un dénommé Matt Goldstein et fonction de retours de ceux que l'on nomme les Windows Insiders avec l'application Windows Feedback. Un tel classement a été salué par Joe Belfiore de Microsoft.
Windows-10-logoEntre-temps, la firme de Redmond a publié de nouvelles builds de Windows Technical Preview et il n'y en aura plus jusqu'à début 2015 où Microsoft doit dévoiler et ajouter de nouvelles fonctionnalités cette fois-ci orientées grand public.
Une Consumer Preview de Windows 10 pourrait du reste être rendue disponible fin janvier.
En attendant, Paul Thurrott a décidé de remettre à jour son classement et publie ainsi un nouveau Top 12 des souhaits concernant Windows 10 qui ont la cote auprès des utilisateurs avancés :

Ajout d'un glisser-déposer pour déplacer une application ou une fenêtre entre les bureaux en utilisant Task View

Ajout d'une petite animation / transition lors de l'ouverture du Menu Démarrer

Un petit effet de fondu avec un glissement vers le haut

Ne pas afficher les résultats du Web avec Windows Search

Rendre plus facile la création d'un compte local lors de la première configuration

Ajouter des onglets à l'Explorateur de fichiers

Restaurer l'accès à la Charms Bar qui est cachée

Améliorer l'aspect de l'écran de démarrage (boot)

Pouvoir sélectionner plusieurs vignettes avec la touche Ctrl

Fusionner les Paramètres du PC avec le Panneau de configuration

Mettre à jour toutes les icônes (nouvel aspect graphique)

Des bureaux virtuels uniques

Questions ? Réponses !

QUELS SONT LES PRINCIPAUX ALLERGÈNES ?



Les allergènes sont nombreux dans notre vie quotidienne : noix de cajou, fumée de tabac, pollens, polluants atmosphériques, latex, acariens, poils de chat, aspirine… Ce sont des substances que l'on retrouve dans notre environnement et qui peuvent être à l'origine de réactions de défense de la part de notre organisme. Des réactions donc, « allergiques ».

Les pneumoallergènes :

les acariens sont de petits insectes – cousins des araignées - invisibles à l'œil nu. Ils élisent domicile dans nos literies et les tissus d'ameublement. Ils se nourrissent de débris cutanés et on les retrouve en général dans les poussières de maison. Il en existe plusieurs espèces. Pour proliférer, un acarien à besoin d'être au chaud (21/22°C dans la pièce) et dans une atmosphère humide (75% d'hygrométrie) ;

les pollens présents à l'état naturel dans notre environnement : pollen de fleurs, de graminées ou d'arbres. La période de pollinisation des plantes variant en fonction de leur nature et des conditions météorologiques, ces allergies se manifestent à des périodes variées ;

il existe enfin différents types de moisissures, qui toutes prolifèrent dans des milieux humides et renfermés ;

les poils d'animaux : chat, chien, cheval, cobaye et tous les autres animaux peuvent être allergisants ;

enfin les déjections et les sécrétions des cafards et autres blattes, peuvent être à l'origine de réactions allergiques.

Les allergènes alimentaires

Tout aliment peut être à l'origine de réactions allergiques alimentaires : lait de vache, blé, arachide, poissons, œufs, viandes, épices, colorants, fruits, légumes…

Les allergènes médicamenteux

Qu'il soit pris par voie orale, injectable ou même sous une forme topique (pommade, crème, onguent…) un médicament peut engendrer des réactions allergiques parfois très sévères.

Les allergies de contact

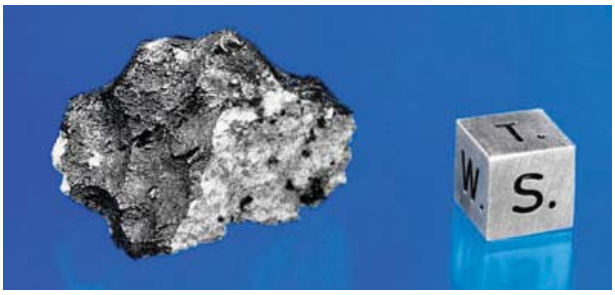
Différentes substances peuvent, au contact de la peau, provoquer des lésions. C'est le cas du latex, du nickel, de produits contenus dans des parfums ou des cosmétiques, de résines, de colorants vestimentaires… Les substances provocant des allergies de contact sont donc nombreuses et parfois difficiles à diagnostiquer.

Le venin des insectes

Abeilles, guêpes, frelons ou même certaines fourmis peuvent entraîner des réactions allergiques. Celles-ci peuvent être banales (rougeur, irritation, démangeaison…) ou au contraire très sévères, voire mortelles.

Des traces de vie dans la météorite martienne de Tissint ?

Presque 20 ans après l'annonce de la découverte de possibles traces de vie dans la météorite martienne ALH84001, une équipe internationale de chercheurs vient de relancer les spéculations. Cette fois, elles viennent de la composition de la météorite de Tissint où de la matière carbonée a été trouvée.



En 1996, une équipe de chercheurs de la Nasa faisait une annonce tonitruante. En examinant une météorite d'origine martienne récoltée en 1984 dans les glaces de l'Antarctique, ALH84001, ces scientifiques y avaient vu des structures évoquant des nanofossiles de bactéries. Ces nanocristaux de magnétite (Fe3O4) et de sulfures de fer ressemblaient en effet à ceux synthétisés par des bactéries terrestres dites magnétotactiques. S'y ajoutaient d'autres observations qui laissaient penser que la météorite ALH84001 constituait la première preuve d'une trace de vie sur la Planète rouge, au moins dans un passé lointain. Mais il a fallu déchanter.

Aujourd'hui, l'intérêt pour une preuve de l'apparition de la vie sur Mars issue d'une météorite vient d'être relancé par une publication dans Meteoritics and Planetary Sciences portant sur des analyses de la météorite de Tissint, une shergottite, c'est-à-dire une représentante d'une des trois grandes classes principales de météorites martiennes (ALH84001 n'en fait pas partie). Elles tirent leurs noms des localités à proximité desquelles des Hommes ont assisté à leur chute : celle observée près du village français de Chassigny en 1815, celle de Shergotty en Inde (1865) et celle de Nakhla, en Égypte (1911). Elles ont donné le qualificatif SNC (les initiales de ces villes) désignant la quinzaine de météorites de ce type ramassées sur Terre. De multiples raisons conduisent à leur attribuer une origine martienne, à la suite d'impacts d'astéroïdes ou de comètes. Il y a d'abord le fait qu'elles possèdent toutes une composition particulière d'isotopes stables de l'oxygène (17O et 18O) qui les distinguent des autres météorites. Les bulles de gaz incluses ont une composition identique à celle de l'atmosphère martienne mesurée par les sondes Viking en 1976. Surtout, les SNC sont en général des roches qui ont cristallisé à partir de magmas il y a environ 500 millions d'années, voire moins. Les astéroïdes de grandes tailles avaient déjà épuisé leurs réserves d'éléments radioactifs et de chaleur d'accrétion. En dehors de la Terre, seules Vénus et Mars pouvaient encore être volcaniquement actives à cette époque, et la gravité de Mars est suffisamment faible pour permettre des éjections de blocs rocheux à la suite d'un impact de petits corps célestes.

Un activité biologique martienne trahie par un isotope du carbone ?

La météorite de Tissint est arrivée sur Terre, plus précisément dans le désert du Maroc, le 18 juillet 2011. Ses fragments ont été analysés depuis par plusieurs laboratoires de par le monde. L'équipe internationale (Chine, Japon et Allemagne) qui l'a étudiée s'est penchée sur la nature et l'origine de la matière carbonée qui emplit des cavités de la météorite. On a pu montrer qu'il ne pouvait pas s'agir d'une contamination d'origine terrestre. Pourrait-il s'agir de traces laissées par une activité biologique sur Mars ? C'est à cette question qu'ont voulu répondre Philippe Gillet, directeur du Laboratoire des sciences de la Terre et des planètes de l'EPFL (École Polytechnique Fédérale de Lausanne), et ses collègues.

Les cosmochimistes sont arrivés à la conclusion que l'abondance d'un isotope de carbone, 13C, trouvé dans la météorite ne cadrait pas avec l'idée d'infiltration dans les fissures d'un liquide contenant du carbone d'origine non biologique. Elle est en effet nettement inférieure à celle mesurée par les sondes Phoenix et Curiosity dans le gaz carbonique de l'atmosphère de Mars. En revanche, on trouve un désaccord similaire sur Terre entre le charbon et le CO2 de l'atmosphère. D'autres observations soutiennent l'hypothèse que la matière carbonée de Tissint n'est pas d'origine abiotique.

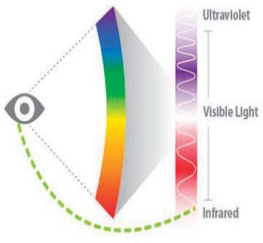
Toutefois, Philippe Gillet tient à modérer l'enthousiasme que peut déclencher cette découverte. Selon le chercheur : « il est délicat d'assener des certitudes, surtout dans un domaine aussi sensible. Je suis ouvert à ce que d'autres études viennent nous contredire. Mais nos conclusions sont toutefois de nature à relancer activement le débat consacré à l'existence possible d'une activité biologique sur Mars, du moins dans le passé ».Quels sont les principaux allergènes ?

L'œil humain peut voir dans l'infrarouge

LES ULTRAVIOLETS et les infrarouges ne font pas partie de la lumière visible et ne devraient donc pas être perçus par un œil humain. Pourtant, une équipe internationale de chercheurs a montré que la rétine peut être sensible au rayonnement infrarouge dans certaines conditions.

On considère généralement que le spectre de la lumière visible s'étend des longueurs d'onde allant de 400 nm (violet) à 700 nm (rouge). La vision de ces longueurs d'onde repose sur l'activation des pigments visuels présents dans les cônes et les bâtonnets, les cellules photosensibles de la rétine. Au cours de ce processus, les particules lumineuses, ou photons, activent les pigments photosensibles, comme la rhodopsine des bâtonnets. Mais voilà qu'une nouvelle étude parue dans Pnas bouleverse ces connaissances en montrant que dans certaines conditions, l'œil pourrait détecter une lumière dans le proche infrarouge, au-delà de 900 nm.

La recherche est partie de l'observation faite par des scientifiques auxquels il arrivait de voir des flashes de lumière lorsqu'ils travaillaient avec des lasers infrarouges. Ils ont donc voulu en savoir plus sur ce phénomène, comme Frans Vinberg, un des auteurs de l'article : « ils étaient capables de voir la lumière laser qui était



en dehors du champ normal visible et nous voulions vraiment comprendre comment ils pouvaient être sensibles à de la lumière censée être invisible ».

Les chercheurs ont donc utilisé des cellules de rétines de souris et d'Homme ainsi que des lasers puissants qui émettaient des impulsions dans l'infrarouge. Ils ont testé les cellules en faisant varier la durée des impulsions. Et là, surprise : ils ont constaté que la lumière pouvait être perçue lorsque deux photons émis dans l'infrarouge étaient très rapprochés.

Nos yeux voient dans l'infrarouge... s'il y a deux photons

Normalement, un photon est absorbé par un pigment. Mais dans le cadre d'une lumière laser pulsée avec des impulsions rapides, deux photons très rapprochés peuvent être absorbés par un seul pigment photosensible. L'énergie combinée de la paire de photons est alors suffisante pour activer le pigment et permettre à l'œil de voir ce qui est normalement considéré comme invisible, comme l'explique Vladimir Kefalov, qui a participé à ces travaux : « si un pigment de la rétine est percuté par une paire de photons qui se succèdent rapidement, à une longueur d'onde de 1.000 nm, ces particules lumineuses fourniront la même quantité d'énergie qu'un seul coup de photon à 500 nm, ce qui est bien dans le spectre visible. C'est ainsi qu'on peut le voir ».

Cette découverte pourrait trouver des applications. La microscopie à 2 photons utilise déjà ce principe et a pour avantage de pénétrer profondément dans les tissus. Les chercheurs travaillent aussi sur des moyens d'utiliser l'approche à 2 photons dans un nouveau type d'ophtalmoscope, un instrument permettant aux médecins d'examiner l'intérieur de l'œil. L'idée est de l'éclairer par une lumière infrarouge pulsée, ce qui permettrait aux médecins de stimuler des parties de la rétine et d'explorer la structure et le fonctionnement des yeux des patients.

Des agrocarburants à partir de sciure de bois ?

Dans un contexte de changement climatique et d'augmentation des prix du pétrole, les agrocarburants font figure de ressources alternatives et renouvelables intéressantes. En 2010, ils ne représentaient pourtant que 3 % de la consommation mondiale. Des chercheurs belges proposent aujourd'hui un nouveau procédé de production qui pourrait faire évoluer la situation.

Une équipe du KU Leuven Centre for Surface Chemistry and Catalysis (Belgique) annonce avoir développé un procédé permettant de fabriquer un produit classiquement pétrochimique à partir de biomasse, plus exactement à partir de la cellulose. Ce produit peut être utilisé comme additif vert en remplacement d'une part de l'essence classique. Il pourrait ainsi participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. C'est le principe des agrocarburants (ou biocarburants) : le CO2 dégagé lors de sa combustion sera en effet compensé par celui absorbé lors de la croissance des végétaux utilisés pour sa production.

Rappelons que la cellulose est l'un des principaux constituants des végétaux (bois, paille, herbe, etc.). Elle est même la matière organique la plus répandue sur Terre. Les plantes en fabriquent entre 50 et 200 milliards de tonnes par an. Et son exploitation n'entre pas en compétition avec les besoins alimentaires puisqu'elle se concentre dans les parties non comestibles des végétaux. À l'échelle moléculaire, la cellulose est constituée de chaînes carbonées, tout comme le sont les molécules d'hydrocarbures. L'objectif de l'équipe du KU Leuven Centre for Surface Chemistry and Catalysis était donc de mettre au point une méthode capable de conserver intactes ces chaînes tout en brisant les liaisons qu'elles forment avec des atomes d'oxygène.



Des applications au-delà du secteur de l'énergie

Pour produire leurs molécules d'hydrocarbures, les chercheurs belges alimentent un réacteur chimique spécialement conçu à cet effet avec de la sciure et ajoute un catalyseur qui permet d'accélérer le processus. Une fois à température et sous pression, une demi-journée est suffisante pour convertir 82 % de la cellulose qui constitue les copeaux de bois en alcanes liquides.

Les molécules d'hydrocarbures verts ainsi produites peuvent aussi servir à la fabrication d'éthylène, de propylène et de benzène, les briques de base du plastique, des mousses d'isolation, du nylon, etc. « D'un point de vue économique, la cellulose présente de nombreux avantages, explique le professeur Bert Sels. Elle est disponible partout dans le monde, dans les déchets végétaux. Elle permet aussi de produire des hydrocarbures de type naphta léger. Celui-ci sert de base à la composition des essences et il est de plus en plus compliqué et coûteux de l'extraire du pétrole brut ou du gaz de schiste. Notre méthode pourrait être particulièrement utile en Europe où, justement, nous manquons de ces deux produits de base. »

La majeure partie de la hausse du niveau des océans est liée aux activités humaines

QUELLE EST L'INFLUENCE de l'homme sur l'élévation du niveau de la mer ? En s'appuyant sur les données d'un vaste réseau de marégraphes disséminés aux quatre coins de la planète, une équipe internationale réunissant des chercheurs de l'unité Espace pour le développement (ESPACE-DEV), du laboratoire LIttoral, environnement et sociétés (LIENSs) et de l'Institute for Geophysics and Meteorology de Cologne en Allemagne, montre que notre implication est loin d'être négligeable. Leur étude, publiée début septembre dans Geophysical Research Letters, révèle en effet que la hausse du niveau des océans observée depuis plus d'un siècle dans les enregistrements marégraphiques ne peut, dans deux tiers des cas, être expliquée sans tenir compte de l'impact de nos activités.

Installés vers la fin du XIXe siècle dans plusieurs villes portuaires de la planète pour faciliter la navigation, les marégraphes nous fournissent également un aperçu de l'évolution du niveau des océans au cours des 100 à 150 dernières années. Par l'analyse de ces données séculaires provenant de 59 marégraphes disséminés à travers le globe, une équipe franco-allemande est parvenue à déterminer, pour la première fois, la contribution des activités humaines dans l'élévation du niveau de la mer.

Pour mener à bien leurs investigations, les chercheurs se sont appuyés sur le fait que, de manière naturelle, le niveau de la mer en un lieu précis et à un instant t dépend en partie des valeurs qui l'ont précédé. Un peu comme si celui-ci possédait la « mémoire » de toute l'histoire antérieure de ses fluctuations. « En appliquant des méthodes statistiques aux enregistrements marégraphiques dont nous disposions, nous avons pu tenir compte de cet effet « mémoire » et distinguer ainsi la part naturelle de la part anthropique de l'élévation du niveau des océans à la fois à l'échelle régionale et globale », précise Mélanie Becker, scientifique au sein d'ESPACE-DEV (IRD / Université Montpellier 2/ Université de La Réunion/ Université des Antilles et de la Guyane) et principal auteur de ces travaux.

L'étude montre ainsi qu'au niveau des villes de New-York, Baltimore, San Diego, Marseille et Mumbai, l'impact de l'homme



a contribué à plus de 50% de l'élévation du niveau de la mer au cours du XXe siècle. Il en va de même le long du littoral sud de la Mer du Nord et dans la Mer Baltique. A l'échelle de la planète, l'équipe estime par ailleurs qu'au cours du XXe siècle les activités humaines ont engendré une élévation d'1 mm/an du niveau des océans, soit plus de la moitié de la hausse observée durant cette période. Néanmoins, bien que la méthode employée montre sans ambiguïté l'implication à long terme des activités humaines sur l'élévation du niveau de la mer, elle ne fournit aucune information sur les causes de cette hausse : « En recoupant les données issues des enregistrements marégraphiques avec l'analyse détaillée et contextualisée de chaque situation locale étudiée, nous pourrons déterminer si l'élévation du niveau des océans résulte de perturbations locales telles que les aménagements portuaires ou d'un bouleversement à grande échelle comme le changement climatique », conclut Mikhail Karpytchev, chercheur au LIENSs (CNRS / Université de La Rochelle) et coauteur de ces travaux.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant. Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au

(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

VEND

terrain de 300m2 à Ziama Mansoureah (W. Jijel)

Tél. : (0560)35.17.68

Vend

Vend matériel de coiffure esthétique dame, 2 postes de travail, 2 fauteuils, tabouret

Tél : (0556)40.29.93

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

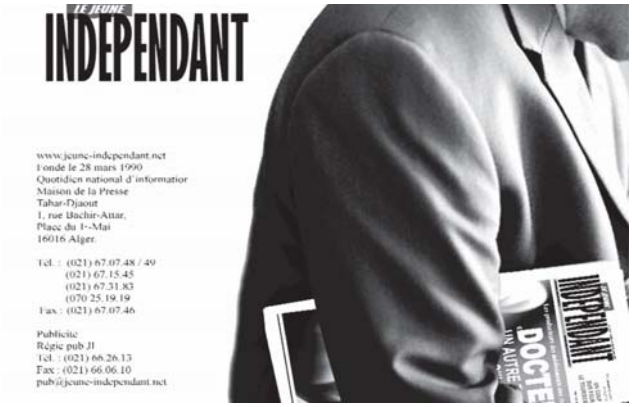
Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Petits secrets beauté : LE MARC DE CAFÉ



LE MARC ?
C'est cette poudre qui reste une fois le café passé. De fins grains sombres qu'il convient de faire sécher avant de les utiliser dans sa salle de bains, seuls ou ajoutés à nos produits de soins, pour bénéficier de leurs vertus. Une véritable astuce écolo : 100% recyclage et très bon marché !

Un exfoliant pour le corps

Très utile pour les adeptes des cosmétiques maison, le marc de café est un parfait exfoliant naturel. Il permet de débarrasser la peau de ses cellules mortes et d'affiner notre grain de peau. Sur le corps, il peut d'ailleurs s'utiliser seul, directement sur la peau, sous la douche. A la main ou avec un gant, frottez-le sur la peau, en ajoutant un peu de savon si vous le souhaitez. Le bon geste ? Insistez sur les zones rugueuses (coudes, pieds, etc.). Rincez et hydratez : votre peau retrouve douceur et souplesse.
Si le contact du marc, trop rêche, vous est désagréable, n'hésitez pas à en ajouter l'équivalent d'un demi-verre dans votre flacon de gel douche. Le contact des grains sera plus discret mais l'effet gommant, lui, sera toujours bien réel.

Un gommage pour le visage

Le saviez-vous ?
Le marc de café est également un excellent désodorisant naturel. Les odeurs d'ail ou d'oignon qui restent parfois longtemps sur nos mains après avoir cuisiné ne lui résistent pas. Il suffit, après les avoir lavées, de se frictionner les mains avec.
Riche en vitamines et en antioxydants, le marc de café peut également s'utiliser pour le visage. Là encore, il peut faire un très bon gommage moyennant le mélanger à un peu de miel et/ou d'huile d'amande douce. En effet, la peau du visage, plus fine et sensible que celle du corps, appréciera la douceur et le côté nourrissant de ces produits.
Appliquez le mélange en massages circulaires, très doux, laissez poser une ou deux minutes avant de rincer à l'eau tiède et claire. Réalisé une à deux fois par semaine, ce soin express permet de donner plus d'éclat au teint.

Une arme anticellulite redoutable

Avez-vous remarqué que nombre de crèmes anticellulite du commerce contiennent de la caféine ? Ce n'est pas un hasard : celle-ci est réputée pour son effet « brûle-graisse » et ses vertus drainantes. Le marc de café en contient naturellement et en quantité. Mieux, l'effet exfoliant des grains lui permet de bien pénétrer la peau. L'idéal est de préparer un mélange de marc et d'huile d'olive et de l'appliquer généreusement en longs massages quotidiens, avant de rincer sous la douche. La promesse : une peau plus douce et plus ferme.

L'allié brillance de nos cheveux

Enfin le marc de café peut également s'utiliser en après-shampoing, mais sur les cheveux foncés uniquement, auxquels il apporte douceur et éclat. Après votre shampoing traditionnel et un premier rinçage, massez vos cheveux avec du marc avant de les rincer abondamment. Votre chevelure une fois séchée semblera plus douce et ses reflets, plus profonds.

DONNEZ VIE À VOS CHEVEUX

Le shampoing

Par habitude ou pour gagner du temps, on cumule parfois les mauvais gestes qui, à la longue, ternissent les cheveux. Le mieux est de reprendre ses basiques et de les corriger. Évitez les lavages quotidiens, qui déséquilibrent le sébum (gardien de l'équilibre). Optez pour un shampoing de qualité, qui s'évalue au rinçage : les cheveux doivent crisser au toucher. Mais frictions, brushing, lissage les « cassent » : pour atténuer le problème, appliquez un après-shampoing démêlant sur les longueurs en évitant les racines, puis séchez à l'air libre ou en tamponnant avec une serviette. Enfin, hydratez-les avec une huile végétale, mieux assimilée par le cheveu et dont la texture favorise le massage. Laissez agir toute la nuit, la veille du shampoing. Une bonne hydratation est un des secrets de leur force et de leur élasticité. La surface est plus lisse, ce qui lui permet de mieux renvoyer la lumière.

Le massage



Considérez le cuir chevelu comme une extension de l'épiderme. C'est de lui que dépend la vitalité capillaire. Détendez-le dès que vous le pouvez, afin de stimuler la circulation sanguine et l'oxygénation des racines. Placez la pulpe de vos doigts légèrement écartés sur votre crâne. Effectuez des pressions fermes et circulaires ou des mouvements de va-et-vient. Vos doigts doivent rester ancrés là où ils sont posés. Insistez sur le devant de la tête et le haut du crâne, toujours plus tendus que l'arrière de la tête, « la couronne », dont la souplesse témoigne d'une bonne circulation sanguine.

LÉGUMES VERTS : *RÉDUCTION DU CHOLESTÉROL, DIABÈTE ET OBÉSITÉ*



En étudiant les effets de ce nitrate chimique sur le corps, les scientifiques ont noté qu'il déclenchait une réaction en chaîne. D'abord, il a un effet vasodilatateur. Du coup, plus d'oxygène passe dans le sang ce qui produit plus de globules rouges et aide à convertir les mauvaises graisses en bonnes graisses. Pour les chercheurs, il y aurait donc un vrai intérêt à manger des légumes verts en cas d'obésité, de cholestérol ou de diabète, des facteurs de risque de maladies cardiovasculaires.

LES MEILLEURS ALIMENTS ANTI-INFLAMMATOIRES



Les oméga-3.

On les trouve naturellement dans les huiles de colza, de cameline (bio et première pression à froid), dans la noix de Grenoble, les graines de lin et les poissons gras des mers froides (sardine, hareng, maquereau). Ce sont ces derniers qui contiennent les meilleurs agents anti-inflammatoires : les oméga-3 à longue chaîne (DHA). « Mais ils se métabolisent mal et une supplémentation (250 mg/jour) après 50 ans est très souvent nécessaire », explique le Dr Didier Chos.

Le curcuma.

Les différentes études menées sur cette épice indienne ont toutes démontré son importance pour réduire les phénomènes inflammatoires, en particulier dans les cas de polyarthrite rhumatoïde. À condition que le curcuma contienne suffisamment de curcumine, et que celle-ci soit associée au poivre noir, afin d'en faciliter l'absorption par le tube digestif.

Les baies.

Cassis, airelles, myrtilles, mûres, grenade, baies d'aronia… Au-delà de leurs bienfaits antioxydants et anti-inflammatoires, ces aliments très riches en polyphénols nous réservent encore bien des surprises.

Le thé vert.

Pour bénéficier de ses effets protecteurs, les études montrent qu'il faut en boire quatre à cinq tasses par jour.

Le café.

Une étude récente a démontré ses effets anti-inflammatoires sur le cerveau à raison de quatre tasses par jour. Ni plus ni moins.

Boules aux amandes et fromages

INGREDIENTS

PERSONNES : 6
- 250g de beurre
- 125g de poudre d'amandes
- 3 cuillerées à soupe de sucre glacé
- 4 morceaux de fromage
- 1 jaune d'œuf
- Des cerises confites
- La farine selon le mélange
- 500g de miel
- 400g d'amandes émondées et hachés

PREPARATION

- Travailler bien le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter le jaune d'œuf et les fromages et continuer à travailler, ajouter le poudre d'amandes et la farine tamisée peu à peu



et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et homogène.
- Découper des petits morceaux de la taille d'une noix et former une boule autour des cerises confites, disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte de papier sulfurisé puis enfourner une dizaine de minutes à 200°.
- Tremper les gâteaux brûlants dans le miel, les retirer et rouler-les dans les amandes hachés et mettre-les dans des cassettes de papier à pâtisserie.
- Disposer sur une assiette.

Recette Ailes de poulet au four

INGREDIENTS

PERSONNES : 2
- 7 ailes de poulet
- 1 cuillère à café de curcuma
- 1 cuillère à café de smen
- 2 cuillères à soupe de moutarde
- 2 gousses d'ails pilés
- 2 cuillères à soupe de coriandre et persil pilés
- 2 cuillères à soupe d'huile
- Sel, poivre

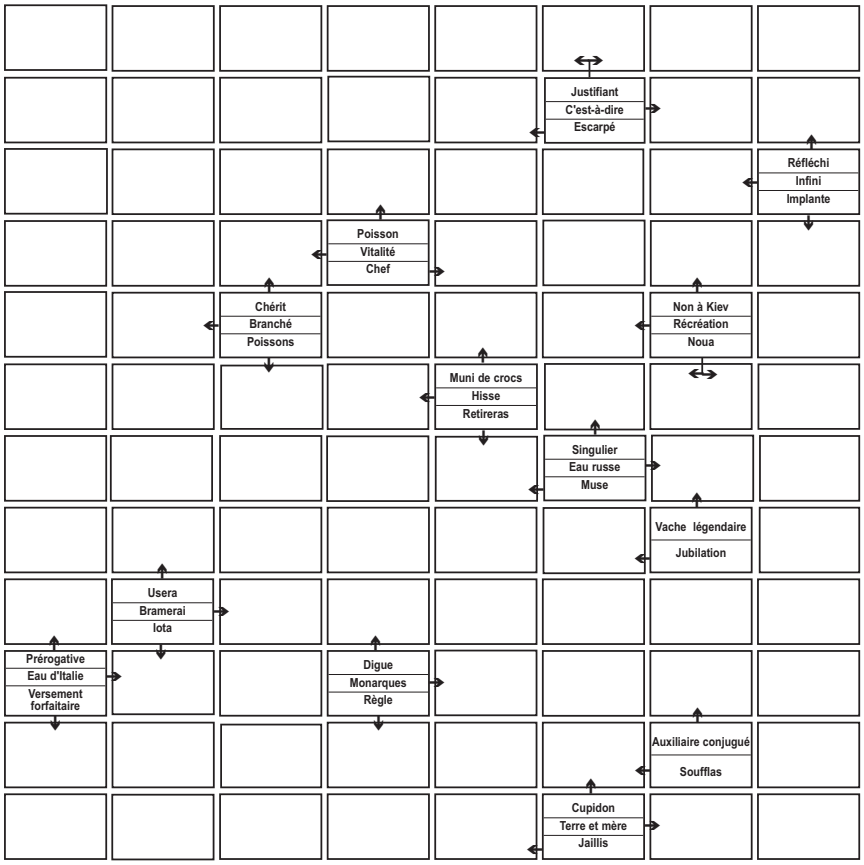
PREPARATION

TEMPS DE PREPARATION : 45 mn
- Préparer le chermoula en mélangeant dans un saladier le coriandre et persil pilés, l'ail pilé, moutarde, curcuma, l'huile, smen, sel et poivre, ajouter les ailes de poulet, bien mélanger et laisser mariner



pendant 4 heures.
- Disposer les ailes de poulet dans un plat allant au four, ajouter dans le saladier de chermoula 1 petit verre d'eau et verser dans le plat à four et laisser cuire au four jusqu'à ce que les ailes de poulet soient bien dorées.
- Servir aussitôt.

Mots fléchés n° 1412



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1411

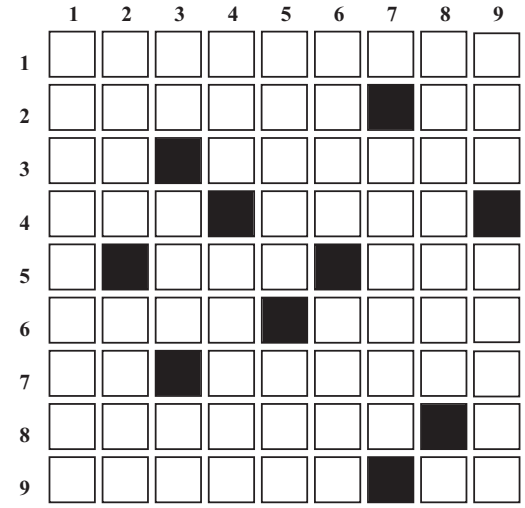
Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

Mots croisés 9/9 n° 1412



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1411

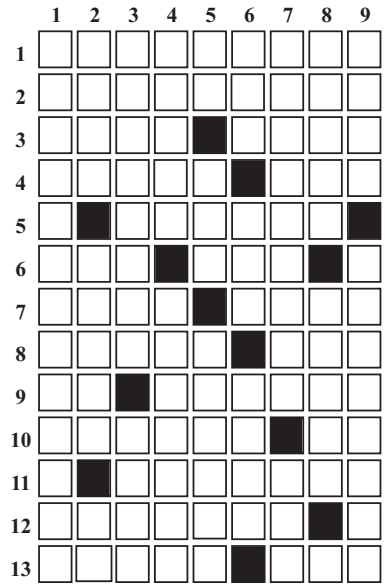
HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

Mots croisés 9/13 n° 1412



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION N° 1411

HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

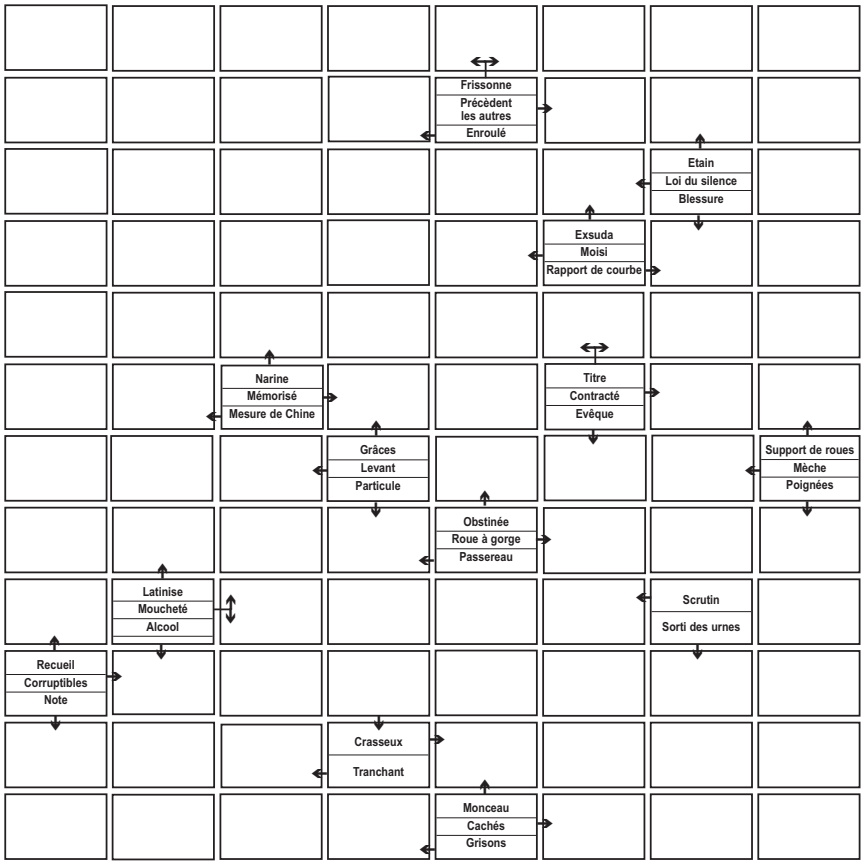
	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

Mots fléchés n° 1414



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1413

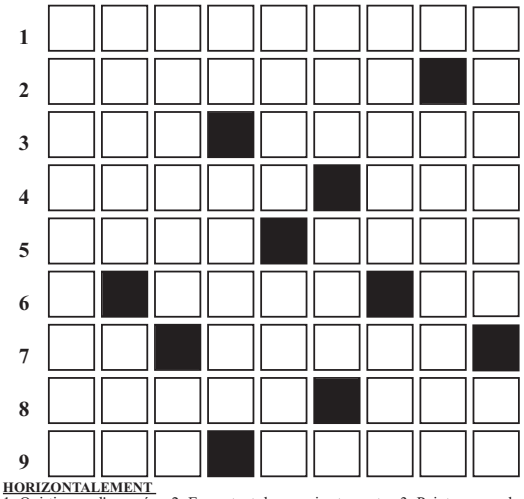
Horizontalement

CRAPULES
HALE - IDA
AB - RATAI
GILET - MN
ROESTI - T
ITS - ROSE
NE - RASE -
ERRAI - LA
- AORTE - R
- C - LESTEE
LIES - ROT
ERS - GENE

Verticalement

CHAGRINE - CLE
RABIOTERA - IR
AL - LES- ROLES
PERES - RARES -
U - ATTRAITS - G
LIT - IOS - ETRE
EDAM - SEL - EON
SAINTE - ARETE

Mots croisés 9/9 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Qui tire sur l'orangée - 2. En partant de ce qui est avant - 3. Peinture murale - Gâteau - 4. Evénements - Chevalier ambigu - 5. Allonge - Non façonné - 6. Etat d'Afrique - Note de musique - 7. Non plus - Petit rongeur - 8. Divaguer - Habille - 9. Il passe sous la porte - Reconnu.

VERTICALEMENT

1. Endommager gravement - 2. Pierre fine - Marchera - 3. Qui presse - Pouffé - 4. Condition - Vénéré - 5. Niais - Remisa - 6. Beau parleur - Difforme - 7. Remorquer - Ornement en forme d'œuf - 8. Virer - 9. Unau - Règle à suivre.

SOLUTION N° 1413

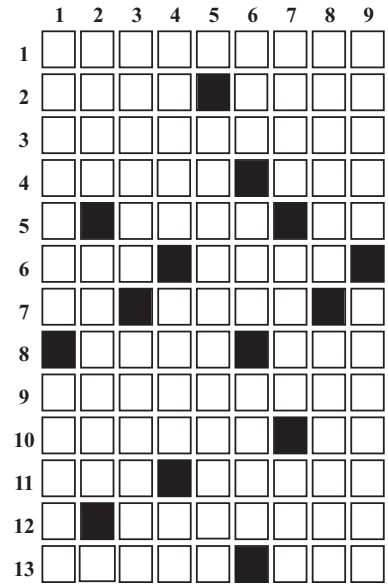
HORIZONTALEMENT

RAINURONS
ARMAS - COL
RABS - FUMA
INUSUEL - V
SY - ENRAIE
S - OSIRIS -
ILS - TARER
MASSE - EUE
ECUS - ESTE

VERTICALEMENT

RARISSIME
ARANY - LAC
IMBU - OSSU
NASSES - SS
US - UNITE -
R - FERRA - E
OCULAIRES
NOM - ISEUT
SLAVE - REE

Mots croisés 9/13 n° 1414



HORIZONTALEMENT

1. Un peu aigres - 2. Enrobé - Parfois boîte à surprises - 3. Rappel - 4. Opinion favorable - Mets pour bétail - 5.- Tissu - Pronom personnel - 6. Se sert - Amaigri - 7. La sienne - Personnage très romantique - 8. Engagement - Pièce honorable - 9. Blatte - 10. Mince couche de mortier - Poussé à agir - 11. Guère - Aspirer par la bouche - 12. Frères ou flux - 13. Partie d'un théâtre - Trace de pied.

VERTICALEMENT

1. Exposés rapides - Champignons - 2. Veine qui arrive au cœur - Au Canada, terrain marécageux - 3. Met sous l'eau - Pas raide - 4. Tableau - Récépissé - Premier entier - 5. Dilettantisme - 6. Bouche-trou - Il porte des aiguilles - Boîte protectrice - 7. Lac américain - Positif - Pied d'un arbisseau - 8. Eléphantesque - Elle prend tout ce qu'il y a dans son champ - 9. Réaliste - Couds comme un chirurgien.

SOLUTION N° 1413

HORIZONTALEMENT

DEPENSIER
IRONIE - VA
VERT - IRIS
E - TERNIES
RHONE - CRU
TA - DECA - R
ILES - ONCE
SES - AMERE
SESAME - OS
A - AVIDES -
NOYE - ISSU
TUERIES - N
ETRENNEES

VERTICALEMENT

DIVERTISSANTE
ERE - HALEE -
OUT
PORTO -
ESSAYER
ENTENDS -
AVERE
NI - REE - AMI -
IN
SEIN - COME-
DIEN
I - RICANE - ESSE
EVIER - CROSS -
E
RASSUREES -
UNS

SODUKU 143

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	1			6		5		
			2					7
9	6				1		3	
4						3		
	3	6			4		9	1
		2	6	9				
7			9				1	
		8			7	6		2
	5		3					



SOLUTIONS

7	1	9	4	2	8	5	6	3
6	2	5	1	3	9	8	4	7
3	4	8	7	5	6	2	9	1
9	5	1	6	4	7	3	8	2
2	6	4	5	8	3	1	7	9
8	3	7	2	9	1	6	5	4
5	9	2	3	6	4	7	1	8
1	8	6	9	7	2	4	3	5
4	7	3	8	1	5	9	2	6

LE JEUNE INDEPENDANT

LE JEUNE INDEPENDANT EST DESORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE. TELECHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY



KIOS COM
Lisez INDEPENDANT
Sur : www.kioscom.com
Google play App Store
contact@kioscom.com

LIVRE DE CHEÏKH TAHAR BADAOUI

«Pour un équilibre de la personne humaine à base d'une justice équitable»

Rappelons le charmant discours du Prophète sur le sujet de la justice, lorsqu'Il dit un jour : «Ô Peuple, dans les plaintes qui me parviennent, je ne décide que sur la base des faits qu'on me rapporte : si, par manque d'information complète, je décide, en faveur du fautif, que celui-ci sache que je lui accorde le feu de l'enfer. ».



D'autre part, une citation célèbre du Prophète, Salut Divin Sur Lui, résume admirablement cette noble vision des choses : «Consulte ta conscience, dit-Il, même si les jurisconsultes te donnent raison ». Mais l'on ne peut toutefois, se référer à sa conscience que si son « moi », jadis dévorant, jadis sauvage, devient une passion farouche pour faire le bien, et ses penchants, deviennent plaisirs de se sacrifier pour le bien être d'autrui, tel que le recommande notre Prophète, dans une de Ses nobles interventions.

La vraie justice exige de départager les parties en conflits en toute honnêteté et en toute objectivité, sans bafouer les intérêts des uns et des autres, sans privilégier les uns par rapport aux autres, car tous les hommes étant égaux devant Dieu. Pour ce faire, le Saint Coran nous prévient des agissements néfastes de certains gens du Livre, que voici : «t si Tu juges, alors juges entre eux en équité. Car Allah aime ceux qui jugent équitablement. ». (Sourate dite « La Table servie » ou « Al-Mā'idah » Verset 42).

Ce verset met un terme aux oui -dire et corrige le comportement douteux de ceux qui prêtent l'oreille au mensonge. Afin que la justice soit rendue sereinement, l'Islam s'élève contre la propagation de fausses nouvelles, car elle dénature le fond du problème litigieux et risque d'orienter les jugements dans le sens contraire du droit prescrit.

Par ailleurs, la violence contre ceux qui troublent l'ordre public et la paix en général n'est pas bannie. Elle est dans certains cas fort recommandée, pour préserver le bien être des individus et la quiétude de la cité. Elle s'exerce .toutefois, avec la perspective d'une réconciliation éventuelle. Ce qui ne signifie absolument pas que l'amour de l'ennemi, obstiné dans ses positions, est recommandable. Une telle attitude reste bien entendu, étrangère à la raison, d'autant qu'elle est surtout incompatible avec l'ordre Divin.

C'est ainsi que l'Islam exhorte les hommes à prendre des mesures justes non seulement dans les affaires concernant deux personnes mais aussi dans les relations entre deux peuples, ou groupements d'individus, l'un subissant les sévices de l'autre, ou lorsqu'il s'agit d'un groupement hors la loi, mettant en danger la sécurité de la nation entière, car obéir au Souverain élu démocratiquement, c'est en vérité obéir au Prophète, Salut Divin Sur Lui, et obéir au Prophète, c'est justement se soumettre aux injonctions du Seigneur, Gloire à Lui Seul.

Par conséquent, la politique de représailles, de vengeance stupide, de haine personnelle ou à caractère racial est en contradiction flagrante avec les exigences de la justice en Islam, une justice mettant tous les citoyens, tous égaux vis-à-vis des droits et des devoirs, les uns envers les autres, selon le principe : « Tous pour un et Un pour tous », sans distinction aucune, de quelque nature qu'elle soit. Oui une justice qui sait discerner en toute circonstance la masse des innocents et les auteurs des excès commis.

Le Sain Coran stipule à ce sujet : « Croyants ! Soyez toujours strictes à remplir vos obligations envers Dieu, à témoigner selon l'équité ! Que votre aversion marquée pour un peuple ne vous incite pas à être injustes. Montrez vous justes, vous en serez d'autant plus pieux ! Craignez Dieu ! Dieu connaît si bien ce que vous faite. » (Sourate dite de « la Table Servie » Verset 8). Ce verset définit ce que devront être les rapports des musulmans envers les infidèles.

La haine naturelle vouée à des ennemis ne doit pas porter à des excès inhumains, tels que représailles dirigées contre femmes, vieillards et enfants, extermination de populations sans défense, ce qu'on appelle de nos jours « ratissage « ou plus horriblement « génocide «. Le Saint Coran condamne ouvertement ces actes monstrueux que ne cesse de perpétrer la barbarie évoluée de nos jours.

Cette disposition coranique se réfère à la tentative d'assassinat du Prophète par les juifs du clan des Béni Nazir. L'événement nous servira à illustrer le principe coranique de la justice en cette matière. En effet, deux meurtres furent commis durant la trêve sacrée. Le Prophète Mohammed Salut Divin sur Lui, demanda aux juifs de participer au versement du prix du sang à la famille des victimes. S'étant rendu auprès d'eux pour faire appliquer son projet, les notables juifs décidèrent d'exploiter sa présence sur leur territoire, pour le supprimer physiquement. Par la Grâce divine leur plan échoua. Les musulmans réagirent contre cette félonie. Ils proposèrent d'organiser le génocide des juifs. La révélation les dissuada d'user d'expédients aussi arbitraires.

En outre, Dieu incite les musulmans à intervenir en faveur de la réconciliation quand deux groupes, voire deux Etats musulmans s'entretuent. Mais si l'un deux persiste dans son agressivité et montre un bellicisme constant, il est du devoir des croyants d'apporter leur contribution à le combattre. Ce n'est pas une raison, une fois réduit à l'impuissance, de le harceler d'avantage, encore moins de s'accaparer de ses richesses, de spolier ses biens, ou de le déshonorer sous quelque prétexte que ce soit, car il s'agit là simplement d'éduquer ces dissidents selon les règles de l'art et les obliger par un beau repentir à regagner le fief de la Communauté. Ceux sont toujours nos frères jusqu'à preuve du contraire.

Bien au contraire, il y'a lieu d'agir de sorte à créer, par esprit de justice, la concorde entre les anciens belligérants, comme l'exige le Verset 9 de la Sourate dite « Les appartements » en ces termes : «Ainsi, si deux groupes de croyants s'entretuent, employez vous à les réconcilier ! En cas d'agression injustifiée de l'un des deux groupes envers l'autre, combattez alors l'agresseur, jusqu'à ce qu'il revienne au chemin de Dieu. Une fois soumis, vous rétablirez alors la concorde entre eux en toute justice. Vous y veillerez à être impartiaux. Dieu aime ceux qui sont justes et impartiaux ».

Mais l'hérésie infâme de nos jours reste l'extrémisme à outrance entre ceux qui égorgent des âmes innocentes au nom de l'Islam, et ceux qui pardonnent à ces bourreaux, et les élèvent aux yeux mêmes de leurs victimes, en héros et défenseurs des droits de l'homme, sans aucune crainte de Dieu, ni scrupule, ne serai-ce que vis-à-vis de leur propre conscience.

La conception islamique de la justice islamique implique, dans ce cas, à la fois sévérité et clémence. En effet, si le Saint Coran exhorte à lutter contre toute forme d'iniquité, il n'exclut nullement et en aucune façon les efforts de compassion à l'égard de son ennemi qui, demain pourrait devenir un ami.

Le Saint Coran énonce à ce propos: « La bonne action et la mauvaise ne sont guère égales. Repousse le mal par ce qui est meilleur ; et voilà que celui avec qui tu avais une animosité devient tel un ami chaleureux. Mais ce privilège n'est donné qu'à ceux qui endurent et il n'est donné qu'aux possesseurs d'une grâce infinie. » Sourate dite « Les Versets détaillés » ou dite « Fussilat » Versets 34 et 35).

Cette rare perfection, ces dons peu communs consistent, selon le Saint Coran à s'armer d'un savoir vivre, de s'imprégner de patience, d'un savoir pardonner quand il faut, là où il faut et comme il faut, sans humilité ni faiblesse, non au prix du devoir et de l'honneur : en d'autres termes, à répondre au mal par le bien, au comportement insensé des ignorants par la clémence et la douceur. Ainsi Jésus et Mohammed Salut Divin sur eux se répondent à travers les siècles.

En matière politique, l'Islam insiste sur le statut de l'équité. Dans le cadre national, les rapports entre gouvernants doivent être basés sur la justice. Le gouvernement juste est celui qui se comporte envers ses citoyens de telle façon à supposer la possibilité d'un renversement des rôles, à savoir que le pouvoir pourrait lui échapper et qu'il deviendrait lui-même simple sujet. Son comportement doit être par conséquent, celui qu'il souhaiterait que le dirigeant adoptât à son égard.

«La justice, écrit, le Maître penseur El Ghazali, ne constitue nullement une partie des vertus ; bien au contraire elle en est l'ensemble. En effet, lorsqu'une hiérarchie louable s'établit entre le roi, son armée et ses sujets, hiérarchie se manifestant dans la vie de tous les jours par le fait que le Souverain est clairvoyant et dominant (maîtrisant bien les problèmes du pays) que son armée est puissante et obéissante, et que les sujets sont dociles et soumis, on dit que la justice est établie dans le pays. Pas de justice si ces vertus profitent seulement à certains et non à l'ensemble des citoyens. »

« En outre, la justice, dans la politique, consiste à ériger des éléments de la cité une hiérarchie analogue à celle des éléments de l'âme ; de sorte que la cité, par sa solidarité, par l'harmonie de ses éléments et par la coopération de ses parties pour réaliser son but, forme un tout organique comparable à un seul homme. »

3°) Une justice autonome

Un trait caractéristique de la législation du Saint Coran en ce domaine, est l'autonomie judiciaire des différentes communautés des sujets : loin d'imposer la loi du Saint Coran à tout le monde, l'Islam admet, et encourage même, que chaque groupement, chrétien, juif, mage (prêtre zoroastrien) et autres, ait ses propres tribunaux, présidés par les siens, pour lui appliquer sa propre loi dans tous les domaines aussi bien civil que pénal.

Dans l'hypothèse où les parties au litige appartenaient à des communautés différentes, une espèce de droit international privé trancherait ce conflit des lois. Au lieu de chercher l'absorption et l'assimilation de tous dans la communauté « régnante », l'Islam protége les intérêts de tous ses sujets, tous jouissant à égalité, des bienfaits de la citoyenneté et du bon voisinage.

Quand l'administration de la justice chez les musulmans, outre sa simplicité et son expédition rapide, l'institution de « au besoin, si un témoin est digne de foi ; on ne laisse pas uniquement à la partie adverse le soin d'affaiblir la valeur d'un témoignage.

A suivre

C. T. B.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:46	12:25	16:14	19:29	21:00
CONSTANTINE	03:52	12:30	16:18	19:33	21:02
ALGER	04:05	12:44	16:33	19:48	21:18
OUARGLA	04:14	12:35	16:15	19:29	20:52
CHLEF	04:14	12:51	16:39	19:53	21:22
MOSTAGANEM	04:20	12:56	16:43	19:58	21:27
ORAN	04:24	12:59	16:46	20:00	21:29

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5167 - DIMANCHE 21 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	max	min
Alger	28°	13°
Oran	35°	14°
Constantine	26°	9°
Ouargla	34°	17°

CHEB KHALED CLÔTURE L'ÉDITION ALHANE WA CHABAB 2015

Le premier prix, le micro d'or, attribué à Ouali de Tizi Ouzou

Le chapiteau du complexe sportif du 5 juillet était inaccessible, la soirée de vendredi, date de la clôture de l'édition Alhan wa Chabab 2015. En début d'après midi déjà, toutes les places étaient déjà prises et il y avait autant de monde à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Coupole.

Cette immense foule est venue non seulement pour assister à l'élection du lauréat d'Alhan wa Chabab, choisi entre trois candidats mais surtout à cause de la programmation à cette soirée de Cheb Khaled. Cette élection s'est déroulée en tenant compte des voix données par les téléspectateurs, vu que ce spectacle haut en couleurs était retransmis en direct par notre chaîne nationale de télévision.

Le jury, présidé par Rabeh Dariassa avec ses deux membres, Mohamed Rouane et Nadia Benyoussef, devait aussi apporter son avis. Finalement, dans une euphorie générale, c'est Ouali de Tizi Ouzou qui a remporté le premier prix, le micro d'or, devant Ghiles de Béjaïa et Hakima d'Oran. Ce premier prix a été remis sur scène par le ministre de la Communication, Hamid Grine. Parmi les spectateurs, on notait la présence de la jeune Roukaia Atmania, venue admirer le bouquet des belles jeunes voix, issues de la séléction d'Alhan wa Chabab, et aussi pour célébrer son anniversaire en écoutant Cheb Khaled.

Roukaia Atmania, qui a fait le déplacement spécialement pour cette occasion, de Tébessa, n'a pas regretté d'avoir effectué un si long voyage pour applaudir le King du Raï. Celui-ci, dans une forme superbe, a agrémenté cette soirée par ses meilleurs titres avec en prime, un hommage rendu a sa femme, Samira en chantant un titre qu'il a composé à son intention. Son tube, «c'est la vie», a fait fureur auprès du public.

C'est que Cheb Khaled a entamé une éclatante carrière de chanteur, grâce à sa découverte par



DR

Alhan wa Chabab, justifiant ainsi sa présence à cette clôture révélant le lauréat de cette édition 2015. Le King du Raï qui prépare un nouvel album en 2016, n'a pas manqué de prodiguer de chaleureux encouragements à ces futures stars de la chanson algérienne.

Il faut dire que le public présent a eu le privilège de découvrir les voix d'or de ces jeunes qui, tout le long de la soirée, sont passés sur scène, animant des plateaux artistiques de qualité élevée. Leur passage a été particulièrement émouvant en interprétant un bouquet de chants patriotiques, en commémoration, ce 8 mai, les douloureux événements des massacres de Sétif, Guelma et Kherrata de 1945. Cheb Khaled s'est joint à eux pour chanter en chœur la célèbre chanson patriotique de hadj M'hamed El Anqa, glorifiant le peuple algérien du recouvrement de sa Souveraineté.

Un point important qu'il faudrait souligner et saluer, c'est celui de l'organisation parfaite de ces trois heures de spectacle ininterrompu. Le public a retenu son souffle durant tous ces moments forts où les passages des plateaux artistiques étaient excellemment organisés sans aucun temps mort. La qualité du son et de la lumière rivalisait avec les plus grandes salles de spectacle du monde.

Ce fut réellement un spectacle magique et féerique, honorant nos professionnelles des arts et de la culture. Un autre point qu'il faudrait encore mettre en valeur, c'est celui du remarquable accompagnement musical de l'orchestre dirigé magistralement par le maestro Farid Aouameur.

Kamel Cheriti

MÉDITERRANÉE

Deux navires militaires allemands portent secours à près de 400 migrants

DEUX NAVIRES de la marine militaire allemande ont procédé avant-hier au sauvetage d'environ 400 migrants en Méditerranée, a annoncé le gouvernement allemand. La première opération a eu lieu dans la matinée, « à environ 250 km au sud « de l'île italienne de Lampedusa, a déclaré un porte-parole du ministère allemand de la Défense lors d'une conférence de presse régulière à Berlin.

Les migrants, environ 200, se trouvaient à bord d'une « embarcation en bois «. « Nous avons reçu vers 09H00 un appel d'urgence « des autorités italiennes indiquant qu'un bateau « avait demandé de l'aide «, a précisé ce porte-parole. La frégate Hessen, qui patrouille depuis mardi en Méditerranée avec le ravitailleur Berlin, s'est alors rendue sur place pour lui porter secours, a-t-il poursuivi, selon l'AFP.

Plus tard, lors d'une seconde opération, le ravitailleur Berlin a pris en charge environ 180 personnes qui se trouvaient sur deux bateaux pneumatiques, à environ 70 km des côtes libyennes, selon un porte-parole du ministère de la Défense. Pour ces deux opérations, l'origine des migrants n'a pas été précisée. Selon le ministère, toutes les personnes secourues seront conduites vers l'Italie, en coordination avec les autorités italiennes. La Hessen et le Berlin étaient entrés en action mardi matin dans un secteur maritime situé entre la Libye et l'Italie, afin d'appuyer les autorités italiennes dans leurs opérations de sauvetage en mer.

Ils ne font pas partie de l'opération de surveillance Triton, mise en place en Méditerranée par Bruxelles pour aider l'Italie à contrôler ses frontières maritimes et récupérer les migrants sur des embarcations en perdition.

Dans la nuit de mardi à mercredi, les deux navires allemands avaient déjà participé à une opération de sauvetage, à environ 200 kilomètres de la Sicile.

Durant les 18 derniers mois, plus de 5.000 personnes ont péri en tentant de rejoindre l'Europe dans des embarcations de fortune. Le 19 avril, quelque 800 personnes ont péri dans le naufrage de leur embarcation, entre la Libye et l'Italie, suscitant une indignation mondiale et conduisant l'Union européenne à tripler le budget de l'opération Triton.

S. N.

AUCUN NOUVEAU CAS DÉCLARÉ DEPUIS 42 JOURS

L'OMS annonce officiellement la fin de l'épidémie d'Ebola au Liberia

L'ÉPIDÉMIE d'Ebola est terminée au Liberia, où 42 jours se sont écoulés sans nouveaux cas signalés, a annoncé hier à Monrovia un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), lors d'une cérémonie officielle en présence de la présidente libérienne Ellen Johnson Sirleaf. «Aujourd'hui, 9 mai 2015, l'OMS déclare le Liberia exempt de la transmission du virus Ebola. 42 jours se sont écoulés depuis le dernier cas confirmé en laboratoire», décédé et qui a été inhumé le 28 mars. «L'épidémie d'Ebola au Liberia est terminée», a affirmé ce responsable de l'OMS, Alex Gasasira.

Le 9 mai a marqué l'expiration d'un délai de deux fois la période maximale d'incubation (21 jours) après le dernier décès enregistré, sans autre nouveau cas. Cela représente, a-t-il estimé, «une réalisation monumentale» pour le Liberia, qui a décompté en un an plus de 4 700 morts sur quelque 10 500 cas avec, au pic de l'épidémie entre août et septembre 2014, «300 à 400 nouveaux cas par semaine». Il a salué le gouvernement et les populations du Liberia «dont la détermination à vaincre Ebola n'a jamais vacillé et dont le courage n'a jamais faibli» face à l'épidémie, la plus grave depuis l'identification du virus en 1976. La présidente Sirleaf s'est félicitée de l'annonce, en rendant hommage à ses concitoyens, particulièrement aux personnels de santé qui ont payé un lourd tribut au virus : près de 380 d'entre eux ont été contaminés et 189 ont perdu la vie, d'après l'OMS.

Agences

Le trait de Sidou

